

Science et Foi ¹

Deus scientiarum Dominus est.

I REG., 2, 3.

Messeigneurs,

Messieurs les professeurs,

Chers élèves.



NOTRE présence au pied de cet autel est la reconnaissance de la vérité exprimée dans le texte de la Sainte-Ecriture que je viens de citer. C'est parce que, en effet, vous savez que Dieu est le souverain seigneur de la science aussi bien que de la nature, que vous venez en ce moment courber votre front sous sa bénédiction et ouvri votre intelligence à sa lumière divine — *Deus scientiarum Dominus est.*

Je vois en même temps dans votre honorable démarche une protestation implicite contre ce postulat de la libre-pensée, si universellement proclamé hors de l'Eglise dont nous sommes les enfants, c'est à savoir que la pensée moderne doit jouir d'une liberté illimitée, que l'acquisition de la science devient impossible si l'esprit ne se sent libre et indépendant de toute contrainte dogmatique.

¹ Allocution prononcée à la messe du Saint-Esprit, pour l'ouverture des cours de l'Université Laval, par monsieur Léonidas Perrin, p. s. s., le 3 octobre 1917.

C'est mon dessein, messieurs, dans cette courte allocution, d'examiner avec vous la valeur de cette affirmation.

Messieurs, la liberté illimitée de la pensée est une chimère ; elle est impossible et de fait elle n'existe nulle part dans ce monde. L'esprit humain est nécessairement limité par la vérité et, plus le domaine de ses connaissances se dilate et se perfectionne, plus l'intelligence se sent dominée et étreinte par le vrai : étreinte bienheureuse, liens précieux du savoir conquis à force de labeur et d'efforts, bienheureux esclavage qui fait l'ornement, la noblesse et la grandeur de l'homme.

Lorsque la science libre-penseuse réclame pour elle-même une liberté sans bornes et sans contraintes, que prétend-elle ? Que veut-elle en réalité ?

Elle s'en est assez souvent expliqué par les discours et par les écrits de ses plus illustres représentants pour que tous le sachent clairement.

Pour ses maîtres, la liberté de l'esprit scientifique ne signifie qu'une chose : la négation formelle du surnaturel, du miracle, de la mission divine du Christ et de son Eglise. Le croyant, répètent-ils sur tous les tons, ne peut être homme de science ; les dogmes fixes et immuables, qui font le fond de sa croyance, sont des préjugés, des idées préconçues qui enlèvent tout essor à son intelligence, qui entravent cette liberté d'examen et de critique, qui est la condition nécessaire à l'acquisition de la science.

Tout d'abord, messieurs, le savant libre-penseur, lui, est-il privé de toute idée préconçue ? Le rationalisme serait-il une garantie contre tout préjugé intellectuel ?

Pour répondre à cette question, parcourons rapidement l'histoire lamentable de la pensée philosophique anti-chrétienne, depuis la Réforme jusqu'à nos jours.

Luther rejeta l'autorité infaillible de l'Eglise, gardienne autorisée de la vérité révélée; il ne voulut s'en tenir qu'à l'Ecriture et au jugement privé. Bientôt, Kant paraîtra, qui proclamera la faillite du surnaturel, qui rejettera avec la Bible toute religion positive, qui déclarera la raison autonome et indépendante, qui, partout, installera le rationalisme dans les universités de son pays. Mais, comme la raison laissée à elle-même et privée des protections que la foi lui assure est le plus puissant dissolvant de toute certitude rationnelle, on glissera rapidement sur la pente facile jusqu'au fond du gouffre béant.

Kant avait nié le surnaturel, Hegel par son étrange philosophie de l'identité des contraires proclamera à son tour la faillite de la raison elle-même et la déchéance de la divinité. L'athéisme le plus révoltant, sous le nom de monisme, pourra désormais s'asseoir en souverain dans la plupart des chaires d'enseignement supérieur et l'un de ces docteurs, dont le nom serait un outrage pour cette chaire sacrée, prononcera cette parole blasphématoire : le christianisme est la honte éternelle du genre humain.

En 1892, lorsqu'on discuta les lois scolaires au parlement impérial allemand, le chancelier affirma que la question se posait désormais entre le christianisme et l'athéisme. Il disait vrai et, dans la plupart des universités d'Etat de ce pays, et hors de ce pays, c'est l'athéisme qui triomphe, parce qu'il est indispensable à la science *moderne* de jouir d'une indépendance, d'une liberté illimitée : plus de place pour le Dieu créateur, et, à plus forte raison, pour le Dieu rédempteur !

Voulez-vous voir, maintenant, messieurs, comme l'esprit de ces soi-disant libres-penseurs s'est dépouillé de tout préjugé, de toute idée préconçue? Ils affirment sans preuves, et

comme postulats nécessaires, l'impossibilité du miracle et du surnaturel, l'éternité indépendante de la matière, la génération spontanée, l'origine simienne de l'homme, la similitude essentielle entre l'âme de l'animal et celle de l'homme. Ils affirment que le Christ n'est qu'un homme, que l'Eglise vivante et enseignante n'est qu'une société humaine. Les coryphées de cette science infidèle, en face des faits, ont dû admettre que tous ces postulats sont arbitraires et répudiés par la science réfléchie qui repose sur les données de l'observation ; et, cependant, ils y adhèrent parce qu'ils leur sont indispensables pour combattre le surnaturel et pour donner une base aux systèmes philosophiques auxquels l'esprit moderne prodigue ses faveurs.

Bien plus, comme il faut toujours une idole aux esprits qui ont renié Dieu, l'idole, ou plutôt les idoles de notre temps épris de lecture et de savoir, ce seront ces systèmes qui depuis la Réforme se succèdent, s'opposent et se multiplient indéfiniment ; et, ironie étrange pour les esprits progressifs de notre époque, la plupart de ces systèmes exposent, avec des mots nouveaux, les antiques erreurs que combattait jadis Aristote dans les gymnases de la Grèce ou qui florissaient avant lui dans les écoles de l'Orient.

La voilà, messieurs, cette science indépendante et progressive, cette divinité qui devait porter dans son sein la lumière, le bonheur et la paix des nations ! Saint Paul l'a caractérisée en deux mots : *Oppositiones falsi nominis scientiae* (Tim., 6, 20.) — Contradictions d'une science mensongère", et saint Jean dans l'*Apocalypse* (2, 24) l'appelle : "Les profondeurs de Satan — *Altitudines Satanae*. Du domaine des idées, ces doctrines sont descendues dans la pratique de la vie. Depuis des années l'enseignement officiel européen a banni des âmes l'idée de Dieu et avec elle tout a croulé, parce

que Dieu, et Dieu seul, est le fondement nécessaire de tout ordre, de toute autorité, de toute justice, de toute morale. Et le résultat c'est que nous voyons sous nos yeux, dans ce siècle de lumière et de civilisation, se dérouler le plus horrible carnage dont fassent mention les annales de l'humanité, preuve nouvelle, expérimentale, concluante, que c'est bien plutôt la rectitude morale que le progrès scientifique qui assure le bonheur des peuples. "Ils ont perdu le bien de l'intelligence", pourrions-nous dire avec le grand poète italien—*Hanno perduto il Ben dell' Intelligenza*, et avec l'apôtre : "*Sapientia huius mundi stultitia est* (I Cor., 3, 19.) — La sagesse de ce monde n'est que folie. "

Reportez maintenant, messieurs, vos regards sur le savant chrétien. Il n'a besoin d'aucun postulat arbitraire pour asseoir l'édifice de ses connaissances. Dans ses spéculations philosophiques, il prend pour prémisses les vérités primordiales que lui imposent les lois de la logique. Dans l'ordre admirable qui resplendit partout où la liberté humaine n'intervient pas, il saisit la révélation naturelle et éloquente d'une intelligence suprême ordonnatrice de tout ce qui est ; de la contingence évidente des êtres qui l'entourent, il remonte sans effort à l'existence de l'être nécessaire, éternel, immuable, source inépuisable et glorieuse de toute réalité, de toute beauté, de toute bonté. Des opérations intimes qu'il constate en lui-même et de leur nature, il déduit la spiritualité, la liberté, l'immortalité de son âme, et, de ces conclusions variées, jaillit la nécessité de la loi naturelle, de la morale et de la religion.

Veut-il donner à sa foi une base scientifique ? Il soumettra les Livres Saints aux lois ordinaires de la critique historique ; il conclura à leur authenticité. Les prophéties et les miracles que ces livres contiennent lui révéleront la divinité

du Christ et, sur le témoignage du Sauveur, il acceptera le dépôt entier de la Révélation.

Pour le savant croyant, la vérité, le devoir et la justice auront un caractère absolu et immuable, parce que ces notions ne sont en nos âmes que la réflexion de la loi éternelle, c'est-à-dire de l'intelligence de Dieu. Que l'on proclame la raison de l'homme autonome, aussitôt, ces augustes idées de vérité, de droit, de devoir revêtiront les caractères changeants et arbitraires de l'esprit humain pour se confondre avec les idées païennes d'utilité, de jouissance ou de force brutale.

Oui, messieurs, le savant chrétien croit aux dogmes et il trouve dans cette croyance le couronnement de ses connaissances naturelles en même temps qu'une protection pleine de sollicitude divine contre le danger de l'erreur. Et en quoi sa foi pourrait-elle ralentir, enrayer l'essor de sa raison vers l'acquisition du savoir humain ? Est-ce que les axiomes des sciences exactes sont un obstacle à l'étude des sciences morales ou historiques ? L'illustre Cauchy, la gloire des sciences mathématiques, qui avait le coeur d'un saint uni à l'intelligence d'un ange, l'immortel Pasteur qui confessait humblement que, s'il eût été plus savant, ce ne serait pas la foi du Breton qu'il aurait eu, mais celle de la Bretonne, ont-ils jamais trouvé dans leurs croyances un obstacle à la recherche scientifique ? Ils savaient que l'indépendance, hors de Dieu, est la licence et la révolte, que la liberté n'est pas pour l'homme le but suprême de la vie, mais qu'elle lui a été donnée pour acquérir le vrai, pour se conformer au bien et pour parvenir ainsi au bonheur qui lui est réservé.

Et que dire des sentiments de joie profonde qui éclatent dans le coeur du savant croyant, chaque fois qu'il lui est donné de soulever le voile mystérieux de la nature et de saisir dans une de ses lois une pensée du créateur ? Quels accents

de reconnaissance font alors vibrer l'âme et les lèvres d'un Képler, d'un Newton, d'un Linnée, d'un Ampère !

Il n'est pas rare que la science athée conduise à la tristesse et même au désespoir. L'univers lui est une énigme indéchiffrable, l'origine et le but de la vie lui apparaissent enveloppés des plus sombres ténèbres, le tombeau n'est qu'un trou béant, terrible, mystérieux. Le savant croyant, lui, marche le front baigné dans la lumière ; sa vie ici-bas, nous dit la Sainte-Ecriture, est semblable à une lumière qui grandit toujours, jusqu'au jour parfait et éternel où il contempera à jamais en Dieu la plénitude de la vérité, dont les rayons épars et affaiblis ont enchanté et quelquefois ébloui les années de son pèlerinage sur terre.

C'est la douce espérance que je vous souhaite de tout coeur, vénérés professeurs et chers élèves — *Amen !*

Les œuvres d'art mutilées ¹

LA direction du Petit-Palais vient d'organiser l'exposition la plus tragique et la plus émouvante qu'il soit possible d'imaginer : celle des œuvres d'art mutilées par la guerre ou ravies à grand'peine à la dévastation des régions envahies, au gouffre de feu qui depuis vingt-sept mois engloutit toutes choses sur notre front.

Cette exposition est à la fois artistique et sentimentale, je veux dire que des chefs-d'œuvre y voisinent avec des objets qui ont surtout pour nous un caractère de reliques.

Plus déchirante, plus affreuse que la vue d'un cimetière est la promenade que l'on fait en ce moment dans le Petit-

¹ M. Edmond Jaloux, le romancier déjà célèbre de *l'École des mariages* et de *Le reste est silence*, appartient à la génération qui suivit immédiatement le symbolisme.

Venu assez tard à Paris, c'est en province, dans cette vieille province française si sérieuse et si pittoresque, qu'eut lieu toute sa formation intellectuelle, et c'est sans doute à ses longues méditations devant les paysages de Provence et au milieu d'une société extrêmement vivante et particulière qu'il dut de développer en lui, à un degré égal, et sa connaissance de la vie bourgeoise et son aptitude au rêve, enfin sa culture très solide et très étendue.

C'est pourquoi son œuvre, déjà très abondante, embrasse des aspects de la vie intellectuelle qu'on n'a point l'habitude de voir réunis ensemble : il a signé d'admirables romans décoratifs et lyriques comme le *Jeune homme au masque* et le *Démon de la vie*, riches d'une sensibilité frémissante et exubérante et que l'on retrouve plus pure encore et plus essentielle dans les pathétiques poèmes en prose du *Boudoir de Proserpine*. Enfin, au cours de longues et méthodiques lectures, il est devenu un connaisseur parfait de toute la littérature européenne, et certaines de ses *chroniques* au *Gaulois* l'ont placé au premier rang des critiques synthétiques et vivants de sa génération.

L'étude que nous publions aujourd'hui a été spécialement écrite pour être insérée dans une publication canadienne. — *La Rédaction.*

Palais. En un cimetière, on se dit que, si jeunes qu'ils aient été ravis à ce monde, ceux qui dorment sous ces dalles et cette herbe, entre-mêlés aux racines des cyprès, sont cependant nés pour aboutir à ce coin de sol béni. Ce repos leur était dès toujours promis. Mais ces oeuvres sorties de la main de l'homme, ces oeuvres faites pour durer, qui avaient survécu aux guerres, aux révolutions, on pouvait les croire éternelles, et voici qu'il nous faut les voir à demi ruinées, parce qu'un peuple a décidé d'infliger aux autres le plus affreux fléau qui soit.

Nous ne pouvons examiner en détail tout ce que M. Henry Lapauze et ses collaborateurs ont rassemblé, mais il nous faut cependant nous arrêter devant les plus significatives des oeuvres sauvées du cataclysme.

Voici d'abord le revêtement du choeur de la cathédrale de Verdun enlevé à grand peine pendant le bombardement. La fumée et l'humidité l'ont étrangement patiné, ont communiqué à sa couleur de boiserie je ne sais quelle teinte grisâtre à demi cinéraire. Il a été entièrement sculpté par un maître menuisier de Toul, nommé Lacour, en 1760. On y voit le plus délicieux arrangement d'attributs religieux et d'autres à demi galants comme dans les décorations de Watteau ; à côté de symboles comme le Phénix et l'Agneau, les rubans et les coquilles se répètent, entre des encensoirs et des ostensoirs et certains objets usuels ajoutés naïvement par le décorateur comme des faisceaux de margotins.

On doit la conservation de ce magnifique choeur au sous-préfet de Verdun qui, avec l'aide de trois pompiers, alla sous le bombardement en dévêtir les murailles. La première pièce enlevée, tout vint comme se pèle un fruit, chaque morceau ne tenant l'autre qu'à l'aide de délicates chevilles, sans clou, ni vis. C'est ainsi qu'on a pu le remonter dans le Petit-Palais. Quelle belle leçon offrent ces sculptures aux ouvriers d'au-

jourd'hui ! Comme on y voit l'artisan amoureux de son métier, comme l'étaient ceux du Quattro-Cento !

Au milieu de ce choeur sont rangées des Vierges de bois peint qui proviennent des niches des murailles de Verdun. Replacées sur des socles, elles semblent s'étonner du silence et de la solitude qui les entourent, maintenant qu'elles sont loin de la vie populaire, de la douce vie des rues à laquelle elles présidaient.

Signalons aussi une Vierge du XVIème siècle, humble et douce, faisant la moue et portant un enfant joufflu et repu, fort à l'aise dans ses bras. Tout ce XVIème siècle provincial est en France si naïf, si gauche encore, si peu influencé par la Renaissance et tout près encore des images frustes du XIVème siècle et du XVème siècle !

Et puis, c'est une Vierge encore de bois peint, couronne en tête, le manteau rouge sur le dos, ayant l'air d'une reine de jeu de cartes, d'une Pallas ou d'une Argine ! Elle vient d'un lieu dit Chapelle Sainte-Fine dont les communiqués ont parlé souvent.

Les plus étranges souvenirs se trouvent ainsi rassemblés. Voici, par exemple, l'enseigne de l'hôtellerie du Coq-Hardi dont les Verdunois sont si fiers. Il est tombé sous les obus, ce coq, mais il est à peine abîmé, tout son plumage s'ébouriffe, son oeil est rond et vif. Piété encore, il semble crier d'une voix sonore et riche à laquelle l'avenir va répondre. Et à côté, ce sont des canons offerts en 1873 par le gouvernement à la ville de Verdun pour honorer sa belle défense. Ils ont l'air démodé et pompeux, ces canons à haute roue. On les prendrait pour des canons de Louis XIV, sortis d'un tableau de guerre de Lebrun. On dirait que deux siècles les séparent de nos agiles et souples 75.

Nous ne pouvons nous attarder à chaque souvenir, devant chaque oeuvre d'art, mais il nous faut saluer cependant

cet humble morceau de bronze en forme de pilon. C'est le battant de l'église de Vauquois. C'est même exactement tout ce qui reste de l'église du village de Vauquois. De ce village pris, repris, farouchement disputé, rien ne demeure. Mais quand on dit rien, c'est vraiment *rien*. On ne sait même plus la place exacte de Vauquois, le sol est pilé, émietté, rompu comme s'il avait été écrasé par un gigantesque rouleau compresseur, réduit à un tel état de nivellement qu'il a cédé de cinquante centimètres environ. C'est une dévastation absolue et définitive.

Mais quel est cet étrange objet ? Il pend comme une longue grappe de fruits coloniaux, couleur de raisin de Corinthe, comme une chaîne tressée, une stalactite rougeâtre, rugueuse et bossuée. C'est une larve de plomb provenant de la toiture en fusion de la cathédrale de Reims qui a passé par une gouille où elle s'est coagulée. Cet objet étrange et inhumain, cette forme pétrifiée de la douleur, c'est vraiment une larme de l'auguste cathédrale que les siècles d'ignorance avaient laissée debout et qui n'a pu résister à une ère de science et de progrès !

Mais l'image la plus terrible s'offre maintenant à la vue, c'est le calvaire du village de Revigny !

Qu'on imagine une croix à peu près nue, dont la partie médiane atteinte par le feu est noire et carbonisée jusqu'à une certaine profondeur du bois ; elle ne tient debout que par miracle. Du Christ, il reste les deux pieds ; le bas des jambes fendu à demi dresse deux lames qui semblent deux tibias sanglants. D'une main clouée, on ne voit que la paume et trois doigts, et l'autre clou soutient le bras rompu, désarticulé à l'épaule et qui pend !

Cette vision est effroyable, c'est comme le symbole tragique de cette exposition. On dirait qu'avec ce Christ à peu près disparu toute pitié, toute charité, toute espérance ont quitté ce monde, chassées par ce peuple qui a voulu la guerre,

malgré tout et contre tous. Pour tracer une image de ce calvaire, toute photographie serait impuissante : il y faudrait Goya.

Oui, il faudrait la pointe de Goya pour rendre sensibles toutes les abominations de cette époque et toutes les tristesses répandues en ce moment dans le Petit-Palais. Lui seul a su montrer l'horreur de ces dévastations sous le ciel livide et tragique de ses eaux-fortes. Quel artiste aujourd'hui pourrait nous attendrir à son exemple avec ces lamentables choses qu'il nous faut voir ici, ces cloches rompues, pareilles à de grandes coquilles fossiles, ce Lion de beffroi d'Arras, à demi coupé et toujours furieux qui semble se débattre dans une agonie rugissante, ces chemins de croix en lambeaux, ces Christ aux membres déchiquetés, ces statues mutilées ?

Tous ces objets semblent devenus humains, à force de misère et de souffrance. Ils porteront témoignage devant l'avenir du martyr enduré par la France pour avoir trop cru en l'humanité et pour avoir, ayant amour de la paix, voulu écarter du monde le fléau qui le dévaste aujourd'hui !

Edmond JALOUX.

Grammaire historique du français

SON EMPLOI DANS L'ENSEIGNEMENT ¹



Une grammaire historique est une science qui étudie les origines, la formation et les développements de la langue.

Cette simple définition indique combien est vaste le champ de cette science. Par elle, nous apprenons que notre doux parler français est du latin qui a passé par diverses évolutions dont elle retrace les lois. Ainsi, elle montre comment les sons latins, sur les lèvres des Gaulois sont devenus d'abord des sons romans, puis des sons français. Son domaine s'étend d'abord à cette partie de la linguistique qu'on appelle la *phonétique*, science qui étudie les sons, ou mieux encore, les phonèmes.

Avec les sons on forme des mots. La source primitive de nos vocables est le vocabulaire du latin populaire tel qu'il était parlé en Gaule. Mais ce fonds primitif de la langue s'est enrichi de termes nouveaux, dûs à divers procédés, tels, entre autres : les emprunts, la dérivation et la composition. Cette science, qui s'occupe de la formation et de la forme des mots, s'appelle *morphologie*. C'est elle qui nous renseigne notamment sur l'histoire et le rôle des préfixes, des suffixes, des flexions, sur la place des termes, leur juxtaposition, leur com-

¹ Conférence prononcée, le 31 juillet 1917, à l'Université Laval de Montréal, durant les cours de vacances.

position, les doublets, et même les variations de sens (*sémantique*).

Mais les mots ne doivent pas être jetés au hasard dans le discours, ils suivent le fil de la pensée, sont rangés suivant un ordre logique. La science qui traite de cet ordre des mots a reçu le nom de *syntaxe*. Dans la grammaire historique, la syntaxe ne nous indique pas seulement d'une manière sèche les règles propres à chaque partie du discours, elle nous en donne la raison, le pourquoi.

Voullons-nous encore une vue d'ensemble de la langue, désirons-nous connaître ses débuts, ses diverses étapes, ses triomphes ? Recourons à la grammaire historique.

Ainsi, la grammaire historique embrasse la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique. Elle fait partie de cette haute science appelée *philologie* qui, dans son acception la plus vaste, comprend, d'après un célèbre philologue, " l'étude de toutes les manifestations de l'esprit humain dans l'espace et dans le temps ".

La grammaire historique est donc riche, et le professeur qui sait l'exploiter avec habileté peut en tirer de précieuses ressources pour son enseignement.

D'abord elle sert à donner une intelligence plus nette de la langue et à en rendre l'enseignement plus instructif en même temps que plus attrayant. Joindre l'utile à l'agréable, n'est-ce pas un des premiers principes pédagogiques ?

Beaucoup d'élèves ont étudié les règles de la grammaire, les préceptes littéraires, les oeuvres des grands écrivains, et se sont eux-mêmes exercés à écrire quelques pages. Néanmoins, ils ont quitté le collège ou l'école sans savoir d'où venait la belle langue qu'ils maniaient, comment elle s'était for-

mée et développée. D'autres, plus curieux, plus ouverts, se sont posé des questions, ont cherché la solution de certains problèmes linguistiques sans obtenir de réponse. N'y a-t-il pas là des lacunes ? Oui, et elles peuvent être comblées par le professeur qui, à propos, fournira des éclaircissements. Mais cela exige une certaine initiation. Voilà pourquoi nous posons quelques jalons de nature à guider dans les études instructives et attachantes de grammaire historique.

L'une des premières questions à élucider, au sujet de la langue, est celle de son origine. Relativement aux origines de la nôtre, les opinions ont été longtemps divergentes. A l'époque de la renaissance, les hellénisants prétendaient, en s'appuyant sur des étymologies bizarres, qu'elle était originaire du grec. Maintenant il n'y a plus de contestations sur ce point. Par les méthodes scientifiques, on est parvenu à établir d'une manière incontestable que le français vient du latin, ou mieux encore, que c'est du latin évolué, c'est-à-dire qui a subi une série de changements successifs et presque insensibles. Ainsi, le verbe français *voir* n'est rien autre chose que le verbe latin *videre* qui a d'abord produit *veir*, puis *veoir*, et finalement *voir*.

Les Romains ont fait la conquête de la Gaule au 1er siècle avant Jésus-Christ et y ont introduit l'usage de leur langue. C'est surtout par l'intermédiaire des soldats, des colons, des marchands, que le latin a pénétré en Gaule. Mais ces conquérants parlaient plutôt le *sermo plebeius*, c'est-à-dire le langage populaire, que le *sermo urbanus*, c'est-à-dire le latin littéraire. En effet, pour le langage, il existait à Rome des différences entre les classes élevées et les classes inférieures. Les patriciens se servaient du *sermo urbanus*, tandis que les artisans et les esclaves employaient le *sermo plebeius* ou *popularis*. C'est le latin populaire qui est devenu du roman d'abord, puis du français, sous l'influence des habitudes phonétiques et physiologiques des peuples gaulois.

L'évolution phonétique, suivant laquelle les sons latins sont devenus des sons français, n'a pas été brusque, mais inconsciente, graduelle et régulière. Elle a été *inconsciente*. Comme toute évolution phonétique, elle s'est produite indépendamment des individus. Elle ne fut pas le résultat d'un effort voulu. Elle se développa en vertu de conditions physiologiques auxquelles nous nous plions instinctivement. L'évolution phonétique a été *graduelle*. Selon la grande loi du moindre effort, les vocables s'altèrent d'une génération à l'autre par une série de nuances imperceptibles. Ce n'est que lentement que *augustum* est devenu *août*. Conséquemment, dire que notre langue est née du latin est une expression impropre. Le français est du latin arrivé à une certaine période de son évolution dans un milieu donné. Notre langue est certainement loin du point de départ, et Cicéron ne l'entendrait plus. Mais Cicéron eût compris Quintilien, Quintilien Lactance, Lactance Grégoire de Tours, et ce dernier eût compris le scribe inconnu qui a transcrit le texte du *serment de Strasbourg*. L'évolution a été *régulière*; elle a obéi à des lois constantes. Etudier la phonétique du vieux français, c'est rechercher d'après quelles lois les sons du latin vulgaire ont abouti à d'autres sons dans notre langue, comment *ambulare*, par exemple, a produit *ambler*. Ces lois sont maintenant précises, de flottantes et conjecturales qu'elles ont été longtemps. Il sera bon d'en exposer quelques-unes et d'en faire l'application.

La phonétique comprend l'étude des voyelles et des consonnes. Dans une voyelle nous distinguons plusieurs éléments : la durée, l'accent, la position relative, le timbre. Nous ne nous arrêterons qu'à l'élément qui a tenu le principal rôle dans le développement du gallo-romain : l'accent. Dans l'accent on distingue encore la hauteur et l'intensité. L'accent de hauteur ou accent musical, qui existait chez les Grecs et les

Latins, consistait en une élévation de la voix résultant de la tension plus ou moins grande des cordes vocales. Bien qu'il ait exercé un rôle en latin comme en vieux français, nous ne pouvons nous y arrêter, car il est impossible d'en déterminer les caractères d'une manière précise.

L'accent d'intensité est une sorte de *forte* qui détache certaines syllabes dans la prononciation. C'est l'élément qui a le plus influé sur la formation de la langue.

On doit différencier en latin deux sortes d'accent d'intensité : l'accent principal et l'accent secondaire. L'accent principal est celui qui repose sur la tonique. L'accent secondaire est un renforcement de la voix sur toute syllabe initiale d'un polysyllabe. Moins intense que l'accent principal, il a, néanmoins, exercé une certaine influence sur le gallo-romain. Quand les Romains prononçaient le mot *bonitatem*, ils appuyaient plus fortement sur la syllabe *ta* que sur *bo*, et glissaient rapidement sur *ni* et *tem*. En résumé, tout polysyllabe latin est partagé, pour l'accent, en deux parties : une première qui porte un accent secondaire suivi ou non d'une ou deux atones, une deuxième qui commence par l'accent principal suivi d'une ou deux atones.

Ces préliminaires posés, on peut établir la loi générale suivante. Les syllabes accentuées en latin demeurent en roman, puis en français, les atones disparaissent. Exemple : *tabulam*, table ; *bonitatem*, bonté. Pour les lois particulières, il est impossible de les donner en détail. Voici les plus compréhensives : 1o La tonique latine demeure toujours en français comme tonique. Exemple : *porticum*, porche ; 2o Les protoniques non initiales tombent, c'est-à-dire que les syllabes latines qui précèdent la tonique et ne commencent pas le mot disparaissent en français. Exemple : *bonitatem*, bonté ; 3o Les posttoniques, c'est-à-dire les syllabes qui suivent la tonique, tombent, excepté la finale terminée par *a* qui aboutit à un *e* muet.

A l'aide de ces principes, il serait presque aussi facile de montrer les transformations du latin en français que, pour un chimiste, de faire voir que l'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène. Pour une expérience complète, il faudrait traiter chaque voyelle et chaque consonne individuellement : cela n'est pas possible dans une seule leçon. L'expérience faite avec la voyelle *a* tonique suffit à donner une idée de la phonétique et du traitement que chaque son peut recevoir. Ainsi : *a* tonique libre aboutit à *e* ou *é*. Exemple : *mare*, mer ; *a* tonique entravé demeure tel quel : *arborem*, arbre ; *a* tonique précédé d'une palatale (*c*, *g*, *k*, *q*) donne *ie* ramené à *e* : *caput*, chief, chef ; *a* tonique suivi d'une palatale devient *ai* : *factum*, fait ; *a* tonique suivi d'une seule nasale produit *ain* : *panem*, pain.

L'application de ces quelques principes de phonétique est suffisante à établir scientifiquement l'origine du français. Sur cette démonstration le professeur pourra appuyer les affinités que nous avons avec le génie latin. Ses affirmations auront de la solidité et du poids.

Les vocables résultant du latin populaire évolué constituent le lexique primitif de notre langue. Mais le lexique gallo-romain ne s'est pas pétrifié, il s'est développé comme tout être vivant qui croît. Il est tout naturel qu'un peuple comme celui de la Gaule, en contact perpétuel avec l'étranger, pénétré par les invasions, en activité constante, ait modifié sa manière de penser. De là, pour lui, la nécessité d'employer des mots nouveaux. Ces termes, il les a empruntés à l'étranger qui lui apportait quelque chose de ses moeurs et de ses institutions, ou bien encore il les a créés selon le besoin. Aussi nombreux sont les idiomes dont notre langue est tributaire : le gaulois, le breton, l'allemand ancien et moderne, l'italien, l'espagnol, l'anglais et un grand nombre d'autres.

Le gaulois, dominé de bonne heure par le latin, a fourni

des termes d'abord romanisés appartenant surtout à la vie rurale, tels que : arpent de *arependum*, charrue de *carruca*. Au breton nous devons, en particulier, des expressions maritimes, ou encore, des termes désignant des objets propres à la Bretagne. Exemples : goëland, dolmen, menhir. Les mots empruntés au grec, même ceux de formation populaire, sont très nombreux. Dans bien des cas, il est difficile de savoir s'ils sont entrés dans la langue directement, ou indirectement en passant par la forme latine. Exemples : baptême de *Baptisma*, baptisma, église de *Ecclesia*, ecclesia. Les rapports des Gaulois avec les peuples d'outre-Rhin, et surtout l'invasion des Francs au Ve siècle, ont introduit en Gaule une foule de termes qui ont trait notamment à la guerre et à la vie rurale. Exemples : balafre, bannière, canif, fief, etc. C'est particulièrement par le commerce et l'industrie que l'anglais s'est infiltré dans notre langue : budget, chèque, confortable, etc. A l'italien nous sommes redevables des mots concernant la musique, le chant et les arts : alto, carnaval, piano, etc. Pour signaler tous les emprunts, il faudrait parcourir la plupart des idiomes, même indiens, qui ont laissé des traces dans notre langue. Les emprunts qu'il importe de remarquer, ce sont ceux des savants qui, à partir du XVe siècle, ont tiré du latin et du grec les mots techniques et scientifiques, tels que : anatomie, télégraphe, aluminium.

Le français ne s'est pas contenté d'emprunter, il a aussi créé. Ses moyens de création sont la dérivation et la composition.

Des divers procédés de dérivation, le plus fécond réside dans l'emploi des préfixes et des suffixes. Par préfixes, on entend certaines particules, telles que *de*, *par*, qui, placées devant un mot, en modifient le sens ou en créent un nouveau : *défaire*, *parfaire*. Les suffixes sont des syllabes qu'on ajoute à la suite d'une racine pour en indiquer la nature : *ment*

ajouté à *facile* donne *facilement*; *age* joint à *cœur*, du latin *cor*, aboutit à *courage*. On peut encore créer des mots nouveaux en réunissant deux ou plusieurs vocables pour leur faire exprimer une idée qui se présente comme simple à l'esprit: chef-d'oeuvre, gentilhomme, timbre-poste.

Le lexique d'une langue et même sa syntaxe peuvent changer, mais elle demeure substantiellement la même tant qu'elle garde ses formes grammaticales, qui consistent surtout dans le système des déclinaisons et des conjugaisons.

Le latin exprimait la fonction des mots dans la phrase, non point par leur place ni au moyen de prépositions, mais par les flexions ou terminaisons. Pour marquer la possession, la langue latine se sert d'un cas appelé génitif: *liber Petri*, le livre de Pierre. Ainsi, dans *liber Petri*, la terminaison *i* du génitif indique que le livre appartient à Pierre et sert à traduire l'idée exprimée par la préposition *de* en français. De bonne heure, les six cas de la déclinaison latine se réduisirent à deux, qui persistent en vieux français jusqu'au XIV^e siècle. Finalement, c'est l'accusatif seul, la forme la plus utilisée, qui survit dans le français moderne. La substitution des prépositions aux flexions résulte de trois causes: 1^o La tendance des langues romanes à l'analyse, à l'emploi d'autant de mots qu'il est nécessaire pour traduire l'idée; 2^o L'affaiblissement des finales qui ne se faisaient plus entendre dans la prononciation; 3^o L'analogie qui a ramené tous les cas à l'accusatif, en vertu de sa propension à unifier la forme des mots.

Quant aux formes grammaticales des verbes français, ce sont celles des verbes latins, mais modifiées sous la pression de deux forces considérables: la phonétique et l'analogie. La connaissance de ces formes sera très utile pour expliquer l'orthographe et autres particularités. Quand je conjugue le verbe *vouloir*, au présent de l'indicatif: je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent; je remarque que la

forme change du singulier au pluriel. La raison de ce changement me sera fournie par la grammaire historique. C'est encore elle qui rendra compte du sens des voix, des modes, des temps, de leur formation, de leur classement, de leur emploi. Sur les graves questions linguistiques, la concordance des temps et des modes, l'origine du conditionnel et son équivalence, la grammaire historique nous livre des secrets précieux, des réponses longtemps cherchées.

A cause de ses formes flexionnelles, le latin jouissait d'une assez grande liberté pour ordonner ses mots dans la phrase. La syntaxe latine est plus souple que la syntaxe française. Ainsi, le latin peut construire : *Deus creavit coelum et terram, Coelum et terram Deus creavit, Coelum et terram creavit Deus* (Dieu créa le ciel et la terre). En latin, que le sujet soit placé avant le verbe ou après, on n'est pas embarrassé pour le distinguer, il suffit de reconnaître la terminaison du génitif. Ce sont donc les flexions qui, en latin, servent à indiquer le rôle des mots dans la phrase.

Le français ne possède pas les mêmes ressources. Dans notre langue, nous reconnaissons le sujet et le régime surtout par leur position. Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, exprime d'une manière pittoresque notre ordre syntaxique un peu raide : " On voit toujours, dit-il, venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main. Son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux, et le régime appelle aussitôt un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. " Le correctif à ce jugement ironique sur la construction française a bien été apporté par Voltaire : " Le génie de cette langue (la française) est la clarté et l'ordre. " Il n'en demeure pas moins vrai que l'allure de notre syntaxe pourrait être encore plus dégagée. L'usage de ranger au gré les mots dans la phrase, usage encore en honneur dans le

vieux français, a disparu de la langue moderne. Il n'est plus loisible de construire comme dans le *serment de Strasbourg*, le plus ancien monument de la langue romane: *in quant Deus savir et podir me dunat* (autant que Dieu savoir et pouvoir me donne).

Quant aux multiples règles et particularités de morphologie et de syntaxe, il est réellement impossible de les exposer. Il sera avantageux de les étudier dans les ouvrages spéciaux pour mieux pénétrer le génie de notre langue, et, partant, pour l'enseigner d'une manière plus lumineuse.

* * *

Nous possédons une vue d'ensemble de la grammaire historique et de son emploi. Comment l'enseigner ?

D'abord, nous ne devons pas songer à l'enseigner d'une manière assidue et régulière comme une matière fondamentale. Les programmes, qu'on regarde comme surchargés, ne le permettent pas. Vouloir, dans l'enseignement même secondaire, imiter les universités européennes qui consacrent à l'étude du vieux français et de la grammaire historique une heure par semaine, ce serait donner dans l'excès. Bien qu'elle soit très utile, la grammaire historique doit s'en tenir à son rôle d'auxiliaire. C'est plutôt occasionnellement que le professeur s'en servira soit pour piquer la curiosité de ses élèves, soit pour leur fournir la clé de certaines difficultés linguistiques.

Le principal emploi se fera dans l'explication des textes; l'enseignement d'une langue n'est vivant et pratique que s'il repose sur les meilleurs auteurs. Un élève qui a passé par les classes de lettres peut-il se flatter de connaître sa langue s'il ne comprend pas les auteurs du moyen-âge et des siècles qui ont préparé l'époque classique ? Il est convenable qu'un

jeune humaniste possède des notions scientifiques, au moins rudimentaires, sur les origines, la formation et les développements de la langue. Un bachelier ès lettres devrait être en mesure de démontrer scientifiquement que le parler apporté sur les rives laurentiennes par les colons et les seigneurs du XVII^e siècle est réellement du français.

L'enseignement de la grammaire historique, comme tout autre d'ailleurs, doit être gradué et proportionné à l'intelligence des élèves. Dans les classes de grammaire, par exemple, on fera un court historique de chacune des parties du discours, pour que le sens en soit mieux saisi. Au chapitre de l'article, on expliquera pourquoi ce mot sert à déterminer. Le professeur dira que l'article provient d'un démonstratif latin. Comme les Romains l'employaient à défaut d'article, quand ils voulaient déterminer un nom, l'article a fini par prendre la valeur d'un déterminatif. A l'aide du tableau noir, on pourra faire entendre, même à de jeunes élèves, que l'article *le* est la dernière syllabe de *illum*, *lum* évoluée; *du* est la contraction de *de le* qui a abouti d'abord à *del*, puis à *deu*, enfin à *du*. Des explications analogues, et plus instructives encore, sur les parties les plus importantes du discours, mettront du jour dans l'esprit des élèves.

Dans les classes d'éléments latins et de syntaxe latine, l'on est obligé, pour donner l'intelligence du grec et du latin, de disséquer les éléments des mots : radical, préfixes, suffixes, désinences ou flexions. On y pourra donc plus aisément traiter de la formation des vocables. Ne serait-il pas facile d'exercer les élèves à former des mots avec des préfixes et des suffixes ? Ce travail constitue un exercice de vocabulaire très fructueux dans les classes inférieures. Si on sait y mettre de la vie et de l'intérêt, il contribue à délier l'esprit. Par des questions soigneusement préparées, le professeur obtiendra facilement la formation d'un grand nombre de vocables. Qu'il

écrive au tableau noir, et en colonnes, une série de suffixes, par exemple, *sse, té*: qu'il place devant chacun un adjectif qui suggèrera un substantif, et qu'ensuite il demande qu'on en forme d'autres sur ce modèle. Il verra les petites têtes entrer en activité, puis les dérivés s'aligner nombreux. N'est-ce pas là un moyen efficace d'enrichir ce vocabulaire dont on déplore la pauvreté ? Le même exercice, accompli avec les préfixes ou par le procédé de la juxtaposition, ne serait ni moins fructueux ni moins intéressant.

Dans la classe de versification, on fera marcher de front l'explication des règles de la quantité et de l'accent: le professeur jouira ainsi d'une plus grande facilité pour exposer quelques lois fondamentales de phonétique et en faire l'application.

C'est surtout dans les classes d'humanités qu'on pourra tirer parti de la grammaire historique en l'appliquant aux textes. Sans les explications qui reposent sur la grammaire historique, les textes anciens, si intéressants par leur richesse verbale et leur originalité, demeurent énigmatiques et, partant, sans attrait. Des éclaircissements sur certains points particuliers aideront à mieux comprendre le parti qu'on peut tirer de cette science.

La locution *bachelier ès lettres* tombe sous les yeux de nos élèves. Nous en profitons pour leur demander, afin de mieux fixer leur attention, le sens de *ès*. Comme ils l'ignorent, nous leur répondrons que *ès* est le résultat de la contraction de *en les*, devenu *els*, puis *ès*. Finalement, la préposition *en* ayant été remplacée par *dans*, la locution, *bachelier ès lettres*, signifie " bachelier dans les lettres ".

Une autre fois, ce sont les expressions *grand'mère, grand'route*, que nous rencontrons. Des renseignements sur l'origine du féminin dans les adjectifs aideront les élèves à comprendre que l'adjectif *grand* peut s'employer avec un nou-

féminin. A l'appui de cet allégué, nous citerons un exemple tiré de l'ode de Ronsard à du Bellay :

Nous avons, du Bellay, *grand faute*
Soit de biens, soit de faveur haute.

Dans les adjectifs latins se déclinant à l'accusatif féminin singulier sur *bonum*, *m* final est tombé; puis *a* final de *bona* est devenu *e*; puis *n* a été doublée, d'où *bonne*. Il y avait d'autres adjectifs qui se déclinaient sur *fortis* dont l'accusatif singulier masculin et féminin est *fortem*; la finale *em* disparaissant, il reste *fort* pour le masculin et le féminin. C'est pourquoi, dans l'ancienne langue, *grand* devant *route* est le féminin régulier. Plus tard, vers le XVe siècle, les savants ont ajouté une apostrophe pour compenser, en quelque sorte, la suppression de l'*e* muet. C'était une erreur et une preuve d'ignorance. Dans l'ancienne langue, ce n'était pas une faute de supprimer l'*e* muet, c'était la formation régulière. Dans le parler moderne, *e* a été rétabli, dans les adjectifs français venant d'adjectifs masculins qui se déclinaient sur *fortis*, à l'accusatif *fortem*. En vieux français on disait régulièrement et correctement, *femme fort*, *grand mère*, *grand route*, sans *e* muet et sans apostrophe. Donc, l'orthographe moderne de ces mots n'est qu'un vestige de l'ancienne langue, qui avait ses lois et son orthographe tout aussi logiques que celles de notre parler actuel.

Le touriste qui voyage en Suisse entend assez fréquemment ces mots: septante, nonante, pour soixante-dix, quatre-vingt-dix. C'est par analogie avec les formes quarante, cinquante. Pourquoi *délices* est-il masculin au singulier et féminin au pluriel? Il est féminin au pluriel, parce qu'en latin, il s'employait surtout au pluriel; en vieux français, il prenait donc le genre du mot *delicias*, qui est féminin. Il est mascu-

lin au singulier, parce que le singulier vient du neutre *delicium*, auquel les savants ont attaché le genre masculin.

Vous avez souvent entendu prononcer une *estatue*, un *escapulaire*. Comment cette prononciation s'est-elle introduite? Sous l'influence de l'analogie. Un *e* prosthétique fut placé, pour le besoin de la prononciation, devant les mots commençant par *s* suivie d'une consonne, comme *scala* qui a produit *eschelle*, puis *échelle*. Cet usage a amené, dans la prononciation populaire, un *e* prosthétique devant les mots de formation savante comme *statue*, tiré directement du latin *statua*. Lorsque nos paysans prononcent *estatue*, ils ne sont pas si coupables; ils ne font qu'appliquer la grande loi de l'analogie, employée souvent d'une manière bien plus inopportune.

Quand on lit les oeuvres des écrivains du XVII^e siècle, écrites suivant l'orthographe alors usitée, on remarque des bizarreries. Ainsi, dans la description de la *Vallée de Chamoni* par saint François de Sales, on trouve les mots: *savait* et *moi* écrits *scavait* et *moy*. Ces graphies étranges s'expliquent par l'influence de la tradition et des savants. Au XV^e siècle, les latinisateurs introduisent dans les vocables des voyelles et des consonnes pour attester leur parenté avec les mots latins. Ils oubliaient que ces mots avaient passé par les diverses étapes de l'évolution régulière. Bien plus, les scribes, dont les goûts étaient souvent artistiques, se plaisaient à remplacer la lettre *i* par *y*, qui se prêtait plus docilement aux fioritures et aux enjolivements.

Dans sa conférence intitulée *la Langue française au Canada*, et lue devant l'*Union catholique* de Montréal, le 10 mars 1901, M. J.-P. Tardivel a démontré péremptoirement que nos Canadiens du XVII^e siècle et du XVIII^e parlaient la langue alors usitée à Paris et même à la cour de Louis XIV. Quand nos *habitants*, il y a vingt-cinq ans et même à une époque plus reculée, prononçaient *dret*, je *cré*, je *crayais*, qu'ils

prononcent encore de même, ils étaient et ils sont dans la vieille tradition. Les preuves que le directeur de la *Vérité* apporte, reposant en majeure partie sur les témoignages, sont extrinsèques. A l'aide de la grammaire historique, on peut fournir des preuves intrinsèques. On peut démontrer scientifiquement que le langage de nos aïeux était réellement du français. L'expérience faite sur les deux mots *dret*, je *cré*, pourra être appliquée aux autres vocables. *Dreit* vient du latin *directum*. *E* tonique entravé aboutit à *e* ouvert, c'est-à-dire à, d'où *dret*. Je *crei* origine du latin *credo*. La finale tombe et la tonique *e* libre aboutit à *ei*, puis *oi*. C'est pour quoi on a d'abord prononcé je *crei*, puis je *croi*, sans *s*, enfin on a ajouté une *s* analogique.

Un commentaire, même bref, d'un texte qui n'est pas des plus anciens, démontrera l'utilité de la grammaire historique à qui veut goûter la langue si savoureuse des écrivains antérieurs à la glorieuse époque classique. Le huitain est extrait du *Testament*, poème capital de Villon, l'un des poètes les plus populaires du moyen-âge, quoique en ait dit Boileau :

Je plains le temps de ma jeunesse,
 Ouquel j'ay plus qu'autre gallé,
 Jusqu'à l'entrée de viellesse,
 Qui son partement m'a celé.
 Il ne s'en est a pié allé,
 N'a cheval ; hélas ! comment don ?
 Soudainement s'en est vollé
 Et ne m'a laissié quelque don.

Plains: ne vient pas de *plango*, qui aurait donné en français *planc*; le *g* n'a aucune raison d'être, c'est le *g* de *plangire*; l'*s* finale est analogique.

Ouquel: est mis pour *en lequel*, développement de *in quo* latin. On devrait avoir *elquel*. *El* devant une consonne se

vocalise en *eu*; comme *eu* est atone et proclitique, il devient *ou*; voilà pourquoi Villon a écrit *ouquel* pour *lequel*.

Ay: graphie du XVe siècle pour *ai*.

Gallé: signifie s'amuser. C'est un mot d'origine germanique, *wall*, s'agiter. Le *w* germanique aboutit en français à un *g*.

Entrée: D'après la mesure de ce vers, le deuxième *e* qui est muet doit se prononcer, ce qui est interdit par notre métrique actuelle. C'est un exemple du caractère traditionnel du vers français; l'*e* muet joue encore un rôle.

Viellese: Cette graphie indique la mouillure de *l* représentée par la double *l* (*ll*). Ce son de *l* mouillée n'existe pas en latin; le français tâtonne encore pour rendre un phonème relativement nouveau dans notre langue.

Qui: se rapporte à *temps*.

Partement: Substantif composé d'après le verbe *partir*, primitivement *se partir* qui signifie se séparer, se diviser. Conséquemment, le poète veut faire entendre que le temps s'est séparé de lui, qu'il s'est enfui.

Dans les quatre premiers vers de ce huitain, Villon exprime donc la tristesse plaintive qu'il éprouve à voir fuir le temps de sa jeunesse, où il s'est amusé plus que tout autre.

Ne: Négation originaire du latin *nec* qui a abouti à *ne*, puis à *ni*.

Pié: Pour pied; le *d* final était tombé et il n'est pas encore rétabli; il faudra attendre la Renaissance pour que les lettres étymologiques soient restituées.

A pié, intercalé entre *s'en est* et *allé*, est une construction calquée sur le latin et qui marque que notre langue est plus proche de ses origines.

S'en est allé: Dans toutes les langues romanes, on peut conjuguer les verbes intransitifs avec le pronom réfléchi, ce qui nous reporte au bas latin. Par le pronom réfléchi, on indi-

quait le caractère plus intense de l'action restant en communication avec le sujet. C'est une sorte de transposition populaire de la voix moyenne. Au moyen-âge, on pouvait conjuguer *se fuir* pour *fuir*, *se courir* pour *courir*. Avec les verbes de mouvement comme *aller* on se sert de l'adverbe *en* pour les renforcer. Cette méthode ne s'est pas généralisée au moyen-âge.

Ce vers est un trait d'originalité rappelant bien le poète bohème qui a erré à pied sur les routes. Pour un pauvre hère, qu'y a-t-il de plus triste que de voir le temps de la belle et allègre jeunesse s'en aller ainsi, pédestrement, à l'époque de la caducité ?

Hélas : Interjection, dans laquelle on reconnaît l'interjection *hé*, puis l'adjectif *las* qui signifie " abattu ". *Hélas* équivaut donc à : *Hé que je suis las*. Cette interjection est à comparer avec l'expression : de guerre lasse.

Don : Pour *donc*; le *c* étymologique ne sera rétabli que plus tard. *Donc*, rimant avec le substantif *don*, nous aide à comprendre pourquoi les Français prononcent un peu faiblement ces lettres étymologiques. La mollesse avec laquelle les Français laissent tomber certaines finales est justifiée par de longues habitudes phonétiques et physiologiques.

S'en est vollé : Mis pour *s'est envollé*. L'adverbe *en*, séparé de *vollé* par *est*, forme une thèse, figure qui indique qu'un mot a été, pour ainsi dire, partagé en deux tronçons, par un autre mot qui s'interpose. Virgile use et abuse de ce tour.

Laissé : Du latin *laxare*. Pour expliquer la transformation du vocable *laxare* en *laissé*, il faut recourir aux lois de la phonétique, que nous avons exposées sommairement au début de cette conférence. *A tonique*, placé devant une palatale, aboutit à *ie*; *a* protonique suivi d'une palatale produit *ai*.

Quelque, à la place de *aucun*. Nous construirions aujourd'hui : " Ne m'a laissé *aucun* don ".

Dans les deux derniers vers de cette strophe, le poète lyrique exprime le regret d'avoir gaspillé follement sa jeunesse ; il ne lui reste plus rien, aucun don, de ses dissipations. Quelle amère tristesse !

Villon, le poète vagabond, donne donc à réfléchir aux frivoles, aux viveurs ; il les invite, par le néant qu'il fait planer sur les plaisirs éphémères, à mieux profiter du temps.

Le commentaire, même rapide, de cette strophe, nous rendra mieux compte de l'intérêt que nos élèves prendraient aux études de textes, pourvu qu'elles fussent faites de manière à les instruire et à les captiver.

* * *

Une science qui ouvre des horizons nouveaux sur la langue, qui permet d'en saisir le génie avec plus de netteté et d'en savourer les finesses, mérite à bon droit l'attention des professeurs et des éducateurs consciencieux. Telle est la grammaire historique. Par elle, l'élève, connaissant mieux la noble origine de sa langue et ses affinités glorieuses, l'aimera davantage et saura la défendre, à l'occasion, avec plus de conviction. Quand on viendra lancer à la face d'un jeune humaniste canadien-français renseigné en matière de langue cette affirmation, aussi erronée que grossière, que nos aïeux ne parlaient qu'un vulgaire patois, il pourra se dresser hardiment, corriger le mensonge et prouver scientifiquement que le parler de ses ancêtres était le français de Corneille et de Bossuet.

Mettre dans l'enseignement de notre langue une dose convenable de grammaire historique, ce n'est donc pas seulement faire l'oeuvre du savant et du pédagogue soucieux d'appliquer

les méthodes les plus efficaces; c'est encore agir en patriote sage et résolu à ne rien négliger pour tremper fortement l'âme de notre jeunesse canadienne-français. Que l'enseignement du français dans nos classes fasse de nos élèves des Canadiens français plus fiers de leur race et de son verbe si pur, c'est notre ambition à tous. A cette oeuvre, à la fois éducative et patriotique, la grammaire historique peut apporter un précieux appoint. Souhaitons qu'elle coopère efficacement à la conservation du doux parler des aïeules et des aïeux sur les lèvres fraîches de nos neveux et arrière-petits-neveux.

Père D. CHARETTE, c. s. v.,

séminaire de Joliette.

Sciences naturelles au Canada *

L'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES SON DÉVELOPPEMENT CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

PLAIDER la cause délaissée des sciences naturelles et faire sur ce sujet l'examen de conscience détaillé des Canadiens français, telles sont—le titre l'indique d'ailleurs — les deux idées qui forment le cadre très simple de cette étude.

Il est notoire pour tous ceux qui ont abordé ce sujet que nos compatriotes sont, en général, absolument indifférents à ce genre d'études. Nous voudrions d'abord indiquer brièvement: que cette indifférence est injustifiable ; qu'elle est nuisible et a nui en effet au progrès économique dans la province de Québec ; qu'enfin les sciences naturelles ont une haute valeur éducative qui leur assure une place importante et bien déterminée dans la culture générale.

1. *L'indifférence à l'égard des sciences naturelles est injustifiable*

Est-il nécessaire de le démontrer? Nous habitons un pays merveilleusement favorisé par la nature, qui doit le meilleur de sa richesse et de son développement à ses productions naturelles, à la fécondité de son sol. L'histoire géologique de ce pays se confond avec celle de la naissance du globe, et personne n'ignore que, malgré l'appellation de *Nouveau-*

*Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, le jeudi 2 août 1917, à l'occasion des cours de vacances.

Monde, la région laurentienne, ce que l'on appelle le *bouclier canadien*, est la plus ancienne formation terrestre. Cette formation archéenne, les géologues du monde entier la connaissent et l'étudient. Pendant qu'à l'étranger une multitude d'hommes de science ou simplement cultivés connaissent par exemple l'*Eozoon canadense* de Dawson, s'intéressent à cette controverse qui prétend dater l'apparition de la vie sur le globe, combien parmi les Canadiens français, hommes instruits, professeurs même, ont vu des échantillons de ce célèbre pseudo-fossile, ou pourraient en causer pertinemment pendant deux minutes ?

Notre flore et notre faune sont extrêmement riches et variées. Les naturalistes des Etats-Unis, voire même de simples touristes, consacrent des mois d'étude à notre sol québécois, pendant que nous faisons de l'auto ou de la pêche à la ligne ! Sait-on que, depuis quinze ans environ, l'université Harvard, de Cambridge, travaille à l'exploration systématique de la flore de la Gaspésie, de la côte nord et des îles de la Madeleine ? Sait-on que la géologie de la région gaspésienne fait l'objet d'études spéciales de la Commission géologique de l'Etat de New York, et que M. George Henry Clarke a publié aux frais de cette institution un luxueux in-quarto auquel nous n'avons rien à comparer ? Sait-on enfin que, depuis nombre d'années, l'*Arnold Arboretum*, établissement dépendant de la même université Harvard, poursuit ici même sur l'île de Montréal des études importantes sur l'un des groupes les plus importants de la flore américaine ? Je veux parler des aubépinés, des vulgaires " cenelliers ", le nid de guêpes de la botanique sur ce continent. Les espèces en sont nombreuses — plus de 1 000 à l'heure présente — extrêmement instables ou variables, et leur distribution géographique comme leur distinction spécifique posent de multiples problèmes que la science s'emploie laborieusement à résoudre.

Or, il appert que notre pays est terre d'élection pour ces végétaux. Le savant Charles Sprague Sargent, l'auteur de l'incomparable *Silva of North America*, nous écrivait un jour : " Votre vallée laurentienne, et particulièrement les environs de Montréal, est l'un des endroits les plus riches du monde entier en espèces d'aubépines. " Ajoutons que ce botaniste a déjà décrit, figuré, publié au moins une cinquantaine d'espèces sur l'île de Montréal et ses environs.

Que faisons-nous pendant ce temps ? Je sais bien tout ce que l'on peut répondre et objecter : que le principal passe avant l'accessoire, que le pays est jeune, que les grandes luttes nationales et religieuses, la question capitale de la survivance absorbent l'activité des meilleurs esprits. Ces objections ne font qu'exprimer différemment les faces d'une même idée dont nous prétendons, au contraire, tirer un argument puissant. Précisément, une question angoissante se pose en ce pays. Y a-t-il, y aura-t-il une science française en Amérique ? Nous sommes, il faut l'avouer, en mauvaise posture. Parcourez la liste des membres de notre Académie canadienne, la *Société royale du Canada*. Où sont, dans la section scientifique, les noms des Canadiens français ? Et dans la collection des *Mémoires* où sont leurs travaux ?

Et cependant tout se tient dans la vie d'un peuple. N'allons pas oublier les leçons de l'histoire ! Rappelons-nous que dans le célèbre " Rapport " où il concluait à la nécessité de la fusion des races en ce pays, lord Durham écrivait cette phrase : " Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature. " La première partie, si on l'entend de certaine façon, était une calomnie ; la seconde était une demi-vérité, dont M. l'abbé Chartier a dit récemment ce qu'il faut penser.¹ Mais ce coup de fouet doit nous réveiller, cette leçon nous profiter. Pour

¹ Emile Chartier, *Autour d'un mot fameux*. — *Revue Canadienne*, août 1917.

survivre il nous faut être dignes de vivre, et, au milieu des races positives qui nous entourent et nous guettent, imposer dans tous les domaines des preuves irrécusables de notre activité et de notre génie particulier, ce génie français qui, certes, n'est pas rebelle à la culture scientifique proprement dite.

N'oublions pas non plus que chaque nouvelle incursion de la science étrangère sur notre sol, si elle ajoute au capital intellectuel de l'humanité, est en quelque sorte irréparable du point de vue national. La loi de priorité des découvertes scientifiques est inviolable dans tous les pays civilisés, et même quand la province de Québec comptera vingt millions de francophones, même quand, dans notre université Laval, chaque branche des sciences naturelles aura sa chaire spéciale, il y a telle gentille fleurette de chez nous qui portera, rivé comme un boulet, un vocable anglo-saxon, latinisé de force. Tout cela parce que nous dormions ou nous chicanions au moment où, par des mains étrangères et à notre insu, la science botanique se bâtissait chez nous. Les empiètements, les envahissements de l'anglais sur le français dont nous nous plaignons dans le commerce, l'industrie et les services publics, ne sont rien à côté de ceux dont fatalement, et uniquement par notre incurable indifférence, nous sommes affligés sur le terrain scientifique.

2. *Notre indifférence à l'égard des sciences naturelles a nui à notre développement économique*

On n'en saurait douter. Nos vraies richesses, celles qui ne sont pas factices, qui ajoutent à la richesse générale, se tirent évidemment du sol, de l'agriculture et des industries connexes, des pêcheries et des mines.

Qui oserait dire que l'agriculture est une science avancée chez nous ? Que ceux-là répondent qui, avec une compétence

et un courage dignes d'un meilleur succès, essaient de secouer l'apathie du cultivateur et de le faire sortir de la routine séculaire. Or, il serait oiseux de montrer les liens étroits qui unissent la science primordiale de l'agriculture aux sciences naturelles. Que d'insectes nuisibles on pourrait rendre anodins avec une connaissance plus exacte de leurs mœurs, de leur évolution et de leurs ennemis ! Il n'est pas besoin de rappeler les ravages de la *doryphore à dix lignes* dans nos cultures de pommes de terre, ni les millions que le *Nematus Erichsonii* a fait perdre à l'industrie forestière. Que de plantes indigènes inconnues ou considérées comme sans valeur et qui pourraient devenir source de richesse pour des régions jusque-là délaissées ! Ouvrons ici une parenthèse pour illustrer notre pensée.

L'usage du thé est une coutume anglaise que nous nous sommes laissé imposer depuis à peine un siècle. Le thé coûte cher et ne vaut peut-être pas grand'chose pour notre tempérament particulier. Pourquoi ne pas tenter de lui substituer un produit indigène ? Il y a dans la flore du Québec au moins cinq ou six plantes qui remplaceraient avantageusement le thé chinois sans bouleverser nos habitudes gustatives. Citons la *spirée à feuilles de saule* qui couvre tant de terrains incultes, le *lédon du Groënland* qui prospère dans toutes nos tourbières et dont la culture mettrait en valeur d'immenses étendues aujourd'hui complètement perdues. Pourquoi n'étudie-t-on pas scientifiquement cette question et d'autres analogues ?

La guerre actuelle a montré combien la routine, la force acquise sont tyranniques. Sous l'énergique impulsion de la nécessité l'on a, en effet, cherché des substituts, des succédanés à nombre de produits réputés indispensables. Et voici qu'en beaucoup de cas le succédané s'est trouvé, à l'expérience, supérieur à la denrée primitive dont l'usage sera peu à peu abandonné. C'est à ce genre de recherches que se livre le

fameux *Bureau des industries végétales* de Washington. Il nous souvient avoir lu que, lors de la création de ce bureau, une partie de la presse agricole américaine trouva que c'était bouillie pour les chats et réclama la disparition de ce coûteux organisme gouvernemental. L'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les millions qu'a coûtés l'établissement de cette institution sont infimes en regard des immenses bénéfices qu'en ont retirés les agriculteurs.

Et pour toucher d'un mot à l'industrie forestière, est-ce qu'une connaissance plus exacte des conditions écologiques de nos précieux bois de commerce n'aurait pas, en servant de base à une sage législation, empêché leur destruction inconsidérée ?

3. *Valeur éducative des sciences naturelles*

On nous permettra d'insister sur ce point. Derrière l'enseignement, l'éducation reste toujours l'oeuvre par excellence, l'oeuvre qui, au fond, nous tient le plus à coeur. Aucun de nous, professeurs chrétiens, n'est partisan de la science purement objective, de la science pour la science. La poursuite loyale de la vérité et, pour particulariser, la connaissance toujours plus approfondie de notre royaume sous le ciel, nous apparaissent comme un facteur puissant de perfectionnement moral. Aussi y a-t-il lieu d'étudier quelle contribution l'étude des sciences naturelles peut apporter à la grande oeuvre de l'éducation.

Parlons d'abord de l'éducation physique. On ne peut nier que, en raison des conditions défavorables où nos élèves sont le plus souvent placés, la plupart des études auxquelles nous les appliquons ne se fassent plus ou moins au détriment de leur santé. Gratry a un mot sévère pour le régime scolaire des pays dits civilisés : " Ce régime, dit-il, auquel les hommes

soumettent les enfants, et qu'ils ne voudraient pas s'imposer à eux-mêmes. " ² Dure nécessité, inhérente aux conditions factices de la vie moderne! Mais voici au moins une science privilégiée, une science de plein air, dont les secrets se lisent à même les pages fleuries du grand livre du bon Dieu! Quoi de plus hygiénique, de plus revigorant que ces courses au hasard des bois et des champs — la vraie méthode des sciences naturelles! Avec le goût de la nature, nulle promenade de collège n'est ennuyeuse, nulle villégiature monotone. L'enfant, le jeune homme, la jeune fille sont attirés dehors. A chaque pas, ils rencontrent des objets connus, étudiés déjà, mais qui se présentent sous des aspects nouveaux; à côté, ils en découvrent d'inconnus, mais qui généralement s'organisent dans les cadres déjà construits. Nouvelles inquiries, nouvelles jouissances, nouvelles sources d'idées! L'homme est ici dans le milieu naturel que Dieu a fait pour lui, bien différent de celui qu'il s'est créé socialement. Rien de bien étonnant si, chez le naturaliste en campagne, les fonctions physiques sont dans le meilleur équilibre possible.

L'éducation physique n'est pas tout, mais ce bel équilibre qu'elle établit contribue merveilleusement à préparer l'esprit et le cœur à l'oeuvre plus haute de l'éducation intellectuelle et morale. Et l'on ne saurait croire combien, mis à cette dilatante école de plein air, les enfants et les jeunes gens écoutent et retiennent, observent et découvrent. Anatole France, qui est parfois bon psychologue, revenant sur les souvenirs de son enfance, écrit " que l'on n'apprend qu'en s'amusant ", ³ et cette affirmation, que les professeurs du type sévère trouveront paradoxale, contient beaucoup de vrai. Au cours des jeux on peut battre les enfants comme plâtre:

² Graty, *Les Sources*.

³ Anatole France, *Le crime de Sylvestre Bonnard*.

c'est pour rire! Au cours des promenades on peut leur enseigner ce que l'on veut: ce n'est pas une leçon! L'attirail professoral produit souvent sur l'élève l'effet désastreux de la vue de leur plume chez certains hommes de lettres.

Les sciences naturelles contribuent à l'éducation intellectuelle en développant l'esprit d'observation et le sens esthétique; en fournissant une base solide aux études supérieures, aux sciences philosophiques et morales. Nous ne ferons que toucher légèrement quelques-uns de ces points.

Les sciences naturelles sont essentiellement des sciences d'observation et, comme l'écrivait l'abbé Provancher, " leurs règles fondamentales ne sont nées que de l'observation et ne se soutiennent que par l'observation ".⁴ Leur méthode constitue donc la plus excellente gymnastique pour développer cette faculté d'observation si nécessaire à l'acquisition des autres sciences, si précieuse pour la conduite pratique de la vie.

Dans un livre qui est partiellement autobiographique, un écrivain contemporain⁵ fait dire à un enfant au sujet de l'éducation qu'il reçut de son père: " Le ciel de la nuit, par les beaux mois d'été, devenait une espèce de carte qu'il déchiffrait pour mes yeux de dix ans, et où je distinguais l'étoile polaire, les sept étoiles du *Chariot*, *Véga* de la *Lyre*, *Sirius*, tous ces univers inaccessibles et formidables dont la science connaît le volume, la position et jusqu'aux métaux. Il en était de même des fleurs qu'il me dressait à ranger en herbier, des cailloux que je cassais sous sa direction avec un petit marteau de fer, des insectes que je nourrissais ou que je piquais suivant le cas. Bien avant que l'on ne pratiquât dans les collèges les leçons de choses, mon père appliquait à mon éducation première sa grande maxime : Ne rien rencon-

⁴ *Naturaliste Canadien*, Vol. I, No 1, 1868.

⁵ Paul Bourget, *Le disciple*.

trer que l'on ne s'en rende compte scientifiquement — conciliant ainsi la paysannerie de ses premières impressions avec la précision acquise dans ses études mathématiques. J'attribue à cet enseignement le précoce esprit d'analyse qui se développa en moi dès cette précoce adolescence. ”

Tous ceux qui ont pratiqué les enfants et même les “ anciens enfants ” savent comme la plupart d'entre eux sont peu observateurs et combien la multitude des phénomènes qui se passent sous leurs yeux leur échappent. De là, la nécessité d'utiliser tout ce qui peut développer cette faculté d'observation, et, en tout premier rang, l'histoire naturelle.

La cour, le jardin, le potager, le pré voisin, les arbustes de la haie, le bord de la rivière, la mare aux canards recèlent d'innombrables mystères pour nos élèves. Faites-les regarder, observer, expérimenter.

Voici, par exemple, quelques rangées de pommes de terre. Les *bêtes à patate* s'y nourrissent en liberté. Vous avez généralement là tout ce qu'il faut pour montrer les métamorphoses des insectes. Faites observer d'abord les petits oeufs jaunes symétriquement disposés au revers des feuilles, puis, sur les pousses tendres, les larves molles marquées de points noirs. Nous savons tel agronome blanchi sous le harnais qui refuse d'admettre l'identité spécifique des *bêtes molles* et des *bêtes dures* ! Suggérez à l'un ou l'autre de vos élèves d'enfermer dans une petite boîte avec un peu de terre quelques larves adultes, et de suivre les transformations successives de la larve en nymphe et de la nymphe en insecte parfait. Une fois initiés à ce genre d'expériences, beaucoup deviennent extrêmement curieux et habiles à découvrir eux-mêmes les voies admirables de la nature.

L'histoire naturelle a aussi son mot à dire dans la culture du sens esthétique. Dans la création, le beau est partout, dans les plus petits objets comme dans les plus grands, dans

les spectacles d'ensemble et dans les menus détails. Faire voir, faire admirer le beau de première main, dans la nature, constitue une éducation du sens esthétique beaucoup plus rationnelle que celle obtenue par l'étude plus ou moins intelligente d'un manuel, ou la copie servile d'un modèle stéréotypé, le tout servi entre quatre murs nus avec un horizon de toits et de cheminées d'usine.

Dans un ordre d'idées particulier, dans le domaine de l'esthétique littéraire, il n'est pas douteux que la voie nouvelle de la littérature canadienne est dans la peinture de nos mœurs intimement associées au cadre de la nature laurentienne, à ses grands aspects et à ses paysages de détail. Avec *Chez nous* et les *Rapailages* nous sommes entrés dans cette voie qui nous promet toute une floraison d'oeuvres savoureuses et reposantes. Et cela amène tout naturellement à déplorer l'air banal, enfantin, et parfois parfaitement ridicule, que donne à notre pauvre littérature descriptive notre insondable ignorance de l'histoire naturelle de notre pays.

Je défie bien un étranger cultivé de saisir la vraie physiologie de la nature laurentienne par l'ensemble de nos productions littéraires. Quand on sait avec quelle conscience les grands maîtres contemporains de l'autre côté de l'eau se documentent avant de décrire la moindre chose, on reste déconcerté devant la légèreté avec laquelle la plupart de nos écrivains font de la peinture littéraire du fond de leur cabinet, sans étude préalable, servis seulement par la rhétorique de tout le monde et par des lectures étrangères plus ou moins abondantes. Nous l'écrivions récemment quelque part^o, ces misérables ont habitué le lecteur canadien — amoureux cependant

^o Fr. Marie-Victorin, *Les fougères laurentiennes* — *La Grande Revue*, No 4, p. 5.

des incomparables paysages dont son pays est largement fait — à tourner d'un pouce dédaigneux les pages de description quand, par hasard, il s'en trouve quelque une dans un livre de chez nous. Qu'avons-nous besoin, en effet, de relire, audacieusement pastiché, ce que nous avons lu dix fois chez Lavedan, Bordeaux, Bertrand et Bourget ?

Tout récemment, on a crié au chef-d'oeuvre lorsqu'un jeune Français a écrit ce délicieux et simple livre qui a pour titre *Maria Chapdelaine*. Louis Hémon a simplement fait ce que font tous ceux de là-bas, qui tiennent sérieusement une plume : il s'est documenté d'abord, il a écrit ensuite. Je sais qu'au point de vue spécial où nous sommes placés, l'auteur n'a pas tout décrit, n'ayant probablement pas tout vu, et son préfacier, M. Louvigny de Montigny, lui reproche aimablement de réduire, "dans un récit aussi sylvestre", la flore du pays à sa plus simple expression. Mais ce livre, qui aurait dû être signé par quelqu'un de chez nous, marque un réel progrès et donne une utile leçon.

On croira peut-être que, placé à un point de vue trop technique, nous exagérons les torts de nos hommes de lettres envers l'histoire naturelle, et donc envers la vérité et la couleur locale. Il n'en est rien et nous pouvons préciser. Fidèle à la méthode des naturalistes, nous présenterons quelques observations faites à l'oeil nu dans deux volumes de poésie canadienne, choisis au hasard. Nous ne voulons taquiner que les morts, laissant aux vivants le soin de trouver et de détester leurs péchés !

Voici les *Fleurs Boréales* de Louis-Honoré Fréchette. Le titre promet et nous allons sans doute nous trouver chez nous parmi les fleurs du nord. Et cependant à peine avons-nous tourné quelques pages que nous tombons sur des vers comme ceux-ci :

Non, c'est un être humain ; c'est l'enfant des savanes
Qui vient parfois la nuit rêver sous les platanes. ⁷

Or l'auteur nous a dit, en débutant,

Nous sommes sur les bords du Saint-Laurent sauvage.

Pourquoi alors faire rêver sa dernière Iroquoise sous des platanes, arbres qui n'appartiennent pas à notre flore indigène ? N'avons-nous donc plus d'érables, de peupliers, de bouleaux, de pins et d'épinettes ? C'est évidemment la rime, *savane*, *platane*, qui est la cause de tout le mal.

Dans la même pièce, le poète nous montre

.....la brune indienne
Quand elle suspendait à la frêle liane
Et balançait au vent sa mouvante nâgane
Berceau d'un guerrier à l'œil noir. ⁸

Il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver des lianes dans nos forêts, et, pour suspendre la nâgane autrement qu'à une rime, le poète avait mille ressources s'il eût été suffisamment familier avec la flore de nos bois.

Toujours dans la *Dernière Iroquoise* nous rencontrons cette autre perle :

Plongeant dans les ajones et les algues verdâtres,
Une roche là-bas baigne ses flancs grisâtres.

Comme presque tous nos gens de plume, Fréchette confond ici *ajonc* et *jonc*, deux plantes aussi différentes que possible et qui, dans la classification botanique, appartiennent à deux classes très éloignées l'une de l'autre. Les *joncs*, très abondants dans notre province, sont des monocotyles sans

⁷ Loc. cit., p. 45.

⁸ Loc. cit., p. 48.

fleurs voyantes, que l'on trouve surtout dans les lieux humides. Les *ajoncs*, au contraire, sont des dicotyles, de la famille des légumineuses, et pourvues de fleurs apparentes. En Europe, ces plantes occupent les landes et les lieux incultes. Ici, elles sont absolument inconnues. Il ne faut donc jamais parler d'*ajonc* en décrivant un paysage canadien malgré toute la valeur euphonique du mot.

Dans *Renouveau*⁹, il est déplaisant aussi d'entendre parler de *lande*. Ce terme a sa signification propre et désigne une formation végétale européenne qui n'a pas son équivalent en Amérique. On dit *lande* là-bas comme on dit *savane* ici. De grâce, à chacun le sien !

Ouvrez n'importe quel recueil de vers canadiens et vous êtes sûr de rencontrer, généralement au bout des lignes, les inévitables *primevères* et les non moins fatales *pervenches*. Ces deux mots sont harmonieux, commodes et complaisants pour la rime. Malheureusement ici encore, nous avons affaire à des plantes étrangères à notre flore. Il y a des *primevères* dans la vallée du Saint-Laurent, mais ce sont des plantes insignifiantes, très rares, confinées aux falaises du golfe et aux plateaux labradoriens. Il faut que nos poètes en fassent le sacrifice ! Plus de *primevère* pour faire passer *solitaire* et *douleur amère*, plus de *pervenche* pour rimer avec *elle se penche* et *sa main blanche*. C'est vraiment dommage !

Ecoutez Fréchette, toujours dans le même ouvrage, donner avec entrain dans le panneau :

Et nous pourrons, d'un oeil charmé,
Voir éclore aux rayons de mai
Les primevères.¹⁰

⁹ Loc. cit., p. 81.

¹⁰ Loc. cit., p. 92.

Et ailleurs :

Ah ! c'est que le bonheur que vous fit le destin
Rayonne en vos beaux yeux bleus comme des pervenches. ¹¹

Dans *Vieille histoire* Fréchette nous conte encore confidentiellement que

C'était un lieu charmant, une roche isolée
Seule, perdue au loin dans la bruyère en fleur.

En écartant du pied la luzerne odorante
Tout rêveurs, elle et moi, nous allions nous asseoir. ¹²

Nous demandons pardon de conduire ainsi le lecteur au royaume du tendre, mais nous ne pouvons laisser passer la *bruyère* et la *luzerne*. La *bruyère* est une bien jolie plante des lieux incultes d'Europe qui fait donner aux lieux où elle domine le nom de *bruyère*. Mais, cet arbrisseau n'existe pas en Amérique, ou si peu que rien, et par conséquent la *terre de bruyère* non plus. La *savane*, le *brûlé*, le *pelé*, le *désert*, appellations qui sont loin d'être synonymes, la remplacent. Et la malheureuse et inodore *luzerne*, nous aimerions savoir ce qu'elle vient faire là, en ce lieu inculte et désert ? Qui ne sait qu'en ce pays c'est une plante cultivée, et très peu cultivée ? Vraiment, dans ce petit poème, la *luzerne* fait l'effet grotesque d'un chou dans un parterre en fleur !

Avant de fermer les *Fleurs Boréales*, je vous présente

.....les monts sauvages, le matin,
A l'heure harmonieuse et pleine de mystère
Où le brouillard des nuits, rafraichissant la terre,
Perle en bruine d'or au fenillage du thym. ¹³

¹¹ Loc. cit., p. 250.

¹² Loc. cit., p. 124.

¹³ Loc. cit., p. 229.

Très joli, le thym; cela vous rappelle la chèvre de monsieur Séguin, mais tout de même, mon cher poète, vous n'avez jamais vu cela sur nos Laurentides !

Faut-il parler de Chapman? Oui, sans doute, car l'ombre de Fréchette qui fut toujours importune à l'auteur du *Lauréat* et des *Rayons du Nord* se lèverait pour protester. Rien qu'une petite incursion dans les *Aspirations*. Notons d'abord que Chapman ne décrit guère et que, quand il s'essaie dans ce genre, il est banal, vague et imprécis. On sent qu'il n'a pas vu, qu'il ne voit pas, qu'il aligne les mots au hasard de la sonorité et de la rime. Du point de vue de la documentation il vaut à peu près son rival Fréchette. Comme lui d'ailleurs, il nous offre une pièce intitulée *Renouveau*. Nous y lisons que

Le printemps sourit à la terre charmée
Et mai fait reverdir les prés et les forêts. "

Jusque-là tout va bien.

La mousse au bois déroule à longs plis son satin.

Ce n'est pas très bien observé. *Peluche* serait beaucoup plus réaliste. Mais il n'y a pas crime encore. Cela ne saurait tarder, pourtant. Ecoutez bien :

Et parmi les ajoncs la source qui rayonne...

Toujours les éternels *ajoncs* ! Notons que voici un point où Fréchette et Chapman s'entendent ! Deux lignes plus bas, une autre gaffe :

Le coteau verdoyant luit comme l'émeraude
Le coteau verdoyant luit comme l'émeraude ;

" Loc. cit., p. 250.

Il faut vraiment n'avoir jamais mis les pieds à la campagne pour s'imaginer que le *lis blanc*, le lis immaculé, le lis parfumé, croît ailleurs que dans nos jardins et nos serres ; nos lis des champs sont petits, rouges, inodores et maculés de noir ! On ne pouvait être plus malheureux !

Plus loin, notre auteur fait dire à la charrue, la charrue canadienne :

Et je tue à regret le beau genêt doré. ¹⁵

Nombreuses sont les jolies plantes que la charrue de chez nous, quand elle ouvre la terre neuve ou défonce le pâturage, renverse et tue, mais le *genêt* est absent du sol de l'Amérique. Encore un mot bien sonnante à remiser avec *ajonc*, *primevère*, *pervenche*, *bruyère* et les autres.

Croira-t-on que le même Chapman, décrivant un lac, un lac laurentien, s'il vous plaît, a écrit ce quatrain ?

Le silence partout s'étend comme un lineul,
Et le flot, le pétrel, la mauve, la bruyère,
Le nid et le rameau, l'ajonc et le glaïeul
Ont un calme sans nom qui semble une prière. ¹⁶

Le poème qui enchasse cette perle s'intitule *Dans l'ombre*, et, en vérité, ce n'est pas très clair ! On rassemblerait difficilement en quatre alexandrins autant d'inexactitudes. Sans être ornithologiste, nous n'oserions pas faire nicher les *pétrels* en pareil lieu. Et puis nous avons les inévitables *bruyères*, les *ajoncs* toujours ! et le *glaïeul*, encore un illustre absent de notre flore. Et dire que les rivages de nos lacs laurentiens présentent tant de si charmantes fleurs, et bien à nous ! Quiconque a vu et admiré nos iris d'azur, nos églantiers, nos lobélies cardinales n'a plus qu'un dédain deux fois motivé pour l'*ajonc* et la *bruyère*.

¹⁵ Loc. cit., p. 266.

¹⁶ Loc. cit., p. 328.

On pourrait encore chicaner Chapman au sujet des *cyprès*,¹⁷ qu'il plante malencontreusement sur la tombe de son père, puisque le vrai *cyprès* n'existe pas dans notre pays, et que le *pin de Banks*, auquel on applique improprement ce nom en certaines parties de la province, n'est jamais planté dans les cimetières. Mais à quoi bon? Il est par trop évident que le poète n'a nul souci de l'exactitude et que sa description de la nature n'est autre chose qu'agencement de mots pour lui sans signification précise.

Nous avons pensé ouvrir *Les Feuilles volantes* et *La Légende d'un peuple*, puis passer chez Crémazie et quelques autres, mais nous risquerions de fatiguer. Et d'ailleurs, ces quelques exemples ne suffisent-ils pas à nous persuader que nous avons quelque chose à faire pour donner la couleur locale indispensable à nos productions littéraires, que les livres ne dispensent pas de l'observation directe, et qu'être un poète plus ou moins authentique ne donne pas le droit de colporter l'erreur scientifique?

Cette longue digression était, croyons-nous, nécessaire, et nous revenons à notre sujet pour préciser d'un mot le rôle des sciences naturelles dans l'éducation morale et religieuse.

Les éducateurs qui nous lisent connaissent mieux que personne la frivolité des amusements qui occupent notre jeunesse et accaparent son activité. Ils savent combien les conditions de la vie moderne ont réagi sur les populations urbaines surtout, et nous ont donné une génération chez qui l'excitabilité extrême du système nerveux, n'étant plus balancée par la vigueur des muscles, se résout, suivant la puissante expression de Paul Bourget, en une "effrénée intempérance de désir". On sait que le cinéma est en train de faire dans le

¹⁷ Loc. cit., p. 347.

monde une révolution analogue à celle qu'amena l'invention de l'imprimerie, qu'il menace de tuer et de remplacer tout ce que nos pères ont aimé et respecté: la morale, la religion, la littérature, l'art véritable et jusqu'au théâtre lui-même.

Il faut à tout prix tirer l'enfant de ce milieu essentiellement artificiel et surchauffé pour le replacer dans les conditions normales de sa nature. On a beau être né en plein XXe siècle, on est quand même physiquement et intellectuellement un animal, raisonnable, à fin surnaturelle, religieux comme on l'a dit, oui ! mais un animal quand même, bâti pour vivre ici-bas parmi les pierres, les fleurs et les bonnes bêtes du bon Dieu. Le goût, l'étude des sciences naturelles offrent un dérivatif précieux et adéquat à ce mal social. Rien ne contribuera davantage à aérer les cerveaux surmenés et à rétablir l'équilibre rompu que cette reprise de contact avec la bonne nature.

L'abbé Provancher a indiqué dans son prospectus de lancement du *Naturaliste canadien* un argument qui n'est pas à dédaigner et qui, après cinquante ans, garde encore toute son actualité. " Etudiez l'histoire naturelle, dit-il, par un nouveau motif que nous allons vous proposer : c'est dans le but de fuir l'oisiveté. Le sage nous dit que l'oisiveté est la mère de tous les vices, que l'homme occupé est à l'abri de beaucoup de dangers. Mais l'esprit, comme un arc, ne peut pas toujours être bandé; les études sérieuses, qui demandent beaucoup d'application, ne peuvent pas toujours nous occuper; il nous faut des moments de relâche, il nous faut des récréations, quelque variété dans nos occupations. Or, ce sont ces instants de relâche que nous voulons vous engager à consacrer à l'histoire naturelle. Que de moments précieux perdus pour l'étude qu'on emploie souvent, en vue de fuir l'ennui, à des conversations dont on ne retire aucun profit ! C'est, par exemple, un jeune ministre des autels, un institu-

teur, un jeune médecin nouvellement fixé à la campagne; ils se trouvent avoir de trop longs moments d'inoccupation, ils ne savent comment fuir l'ennui. Eh bien! qu'ils se livrent à l'étude de la nature, et bientôt ils trouveront dans cette étude un véritable moyen de se recréer, en même temps qu'un utile passe-temps. Un quart d'heure d'entretien avec les herbes du chemin ou les insectes de la forêt leur en apprendra davantage que tout ce que pourraient leur débiter les commères du village avec la langue la plus exercée. Nous disons que cette étude deviendra une récréation, parce qu'en effet, elle est si attrayante que ses aspérités sont comptées pour rien par celui qui est véritablement épris de ses charmes. ”

Il avait infiniment raison, le bon abbé Provancher, et, de plus, ces quelques lignes laissent percer la connaissance qu'avait ce grand travailleur de ce que je ne crains pas d'appeler, après tant d'autres, la paresse intellectuelle des Canadiens français.

Nous avouons, pour notre part, ne pas bien comprendre la page suivante, extraite du chapitre intitulé *Invasion des sciences* et écrite, dans un livre d'ailleurs admirable, par Louis Paul de Castegens.¹⁸ L'auteur y raconte sa visite à un pensionnat de jeunes filles en examen. “Après de longues promenades à travers les branches du savoir humain, dit-il, vint le tour des sciences proprement dites, car les sciences ont fait invasion là comme ailleurs. A propos de zoologie on posa à une enfant de dix ans, fort intelligente du reste, cette question: “Mon enfant, voudriez-vous me dire ce que c'est que le coeur de l'homme?” — L'enfant répondit que c'est un muscle creux qui, par des mouvements de dilatation, aspire le sang qui lui arrive, et par des contractions chasse et pousse ce

¹⁸ L.-P. de Castegens, *Après le collège. — Les horizons intellectuels.* Vol. 2, pp. 311-312.

liquide dans l'aorte, et partant, dans tous les vaisseaux qui en émanent. La maîtresse applaudit d'un sourire. Si j'avais pu parler, continue Castegens, j'aurais dit: " Mon enfant, ceux qui vous ont enseigné cela ont menti! Le coeur, voulez-vous savoir ce que c'est? Le voici: le coeur, c'est l'organe des plus nobles affections et des sentiments héroïques; le coeur, c'est Jésus pleurant sur le tombeau de Lazare; le coeur, c'est votre mère veillant nuit et jour près de votre berceau; le coeur, c'est Jeanne d'Arc... le coeur, c'est la soeur de charité... etc., etc. " Ce sont évidemment de jolies phrases, dont l'accumulation fait très bel effet, mais que prouvent-elles? Pour que nos enfants, nos jeunes gens soient sensibles à l'amitié, à l'affection, à l'amour humain et divin sous toutes ses formes nobles et pures, est-il vraiment indispensable qu'ils ignorent l'histoire naturelle, qu'ils soient persuadés, par exemple, que c'est leur coeur qui souffre quand ils ont encouru une indigestion, ou encore qu'ils confondent à l'occasion d'un rhume le poumon avec l'estomac?

Non, loin de là! Et ceci m'amène à l'éducation religieuse, à la valeur apologétique de la connaissance de la nature, de ses lois, de ses secrets et de ses harmonies. La contemplation de l'univers a toujours fourni la première preuve de l'existence de Dieu, celle qui ne vieillit pas, qui ne s'infirmes pas et qui s'impose aux yeux qui ne la cherchent pas. Elle devient plus lumineuse à mesure que l'homme pénètre dans cet édifice dont il n'a vu si longtemps que le dehors, à mesure aussi qu'il vérifie ce qu'écrivait l'auteur des *Sources*: " Il y a de l'harmonie, de la métaphysique, de la géométrie, de la morale dans tout. " Si nous n'en sommes plus aux harmonies un peu naïves de Bernardin de Saint-Pierre, l'admiration enthousiaste des vrais savants n'a pas baissé. Ne voulant pas nous étendre sur ce sujet, contentons-nous de recueillir un témoignage contemporain, celui de cet incomparable Fabre, découvreur

du Nouveau-Monde des insectes. A quelqu'un, qui l'interrogeait directement sur sa croyance en Dieu, l'illustre naturaliste répondit: " Je ne puis pas dire que je *crois* en Dieu: je le *vois*. Sans lui, je ne comprends rien, sans lui tout est ténèbres. Non seulement, ajouta-t-il avec un sourire, j'ai conservé cette conviction, mais je l'ai... aggravée ou améliorée, comme vous voudrez. Toute époque a ses lubies. Je considère l'athéisme comme une lubie. C'est la maladie du temps présent. On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. " ¹⁹

¹⁹ Cf. *Les Conférences*, 21 août 1913.

(À SUIVRE)

Fr. MARIE-VICTORIN,

des E. C.

Les missionnaires au Canada

AUX DEBUTS DE LA COLONIE

I

LES Français qui allaient chercher des fourrures dans le Haut-Canada, de 1634 à 1648, n'y séjournèrent pas longtemps chaque fois, et les Iroquois le savaient bien. Ceux-ci n'avaient à craindre que les Hurons. Pour ce qui est des six ou huit *Robes noires* qui demeuraient tout à fait dans la contrée, ces Sauvages les prenaient pour les principaux commerçants français, donc les premiers qu'il fallait détruire. Ce fut là tout le mobile de l'Iroquois dans son acharnement à poursuivre les missionnaires ; car d'idée de religion il n'eut jamais et, sur ce point, il est resté aussi inférieur que la brute. L'Iroquois étant un être tout matériel ne se trompait pas sur ses intérêts les plus proches ; c'est pourquoi, voulant s'emparer du trafic, il anéantit les Hurons qui le gênaient et s'acharna de même contre les hommes blancs qui favorisaient ses ennemis héréditaires en achetant leurs castors. Les prêtres n'eussent probablement pas été inquiétés, si les traiteurs n'avaient pas été vus à leurs côtés. C'est presque invariablement le commerce qui allume la guerre entre les peuples. Les autres causes sont très rares. En dernière analyse, le bureau militaire est l'agent du comptoir.

La tranquillité, la paix publique, l'harmonie entre les tribus huronnes, dont les missionnaires avaient besoin avant tout pour gagner la confiance des Sauvages autour d'eux, ne

dura que deux années : de l'été de 1634, moment de leur arrivée, à l'automne de 1636, alors que commencèrent à se répandre parmi les Hurons des idées superstitieuses, hostiles aux *Robes noires*, dont les mœurs et les coutumes, les enseignements, les origines mystérieuses (à leurs yeux) tenaient d'un monde qui les effrayait. Le contact avec les premiers Français apparus dans les bourgades avait déjà inquiété vivement ces peuples primitifs. Ils se demandaient d'où pouvaient bien venir ces êtres qui ressemblaient à des hommes et qui pourtant exerçaient une sorcellerie jusqu'alors inconnue — celle de la civilisation, c'est-à-dire celle du christianisme. Incapables de résoudre ce problème, les Sauvages, en général, tremblaient moralement et se demandaient si c'étaient là de *bons* ou de *mauvais esprits*, selon la manière qu'ils avaient de définir l'état de tout ce qui vit, homme ou bête. N'était-ce pas énorme déjà que d'avoir près d'eux de vulgaires européens si différents des peaux-rouges ? La supériorité des prêtres, ouvertement reconnue par les blancs, impressionnait bien davantage les moindres de ces pauvres gens, comme aussi les chefs des tribus. Ces derniers ne manquaient pas d'une certaine clairvoyance qui les portait à conjecturer et à réfléchir. Après la rencontre qu'ils avaient faite des Hollandais et des Anglais, plus d'un soupçon s'élevait dans leur esprit. La classe des missionnaires n'existait point à Albany. Ensuite les blancs n'étaient qu'une famille divisée, en pleine hostilité même. Par conséquent, il fallait savoir où se trouvaient les bons, et où, les mauvais. De ce doute, de ce flottement d'opinion, naissait la doctrine de se tenir sur ses gardes. Nous ne savons pas si les Français dénigraient les Hollandais, mais ce qui est incontestable, c'est que ceux-ci minaient, dans l'estime des Sauvages, le respect qui eût dû s'attacher au nom des européens en général. Les Français se hasardaient à des distances fabuleuses au milieu de races inconnues, tandis que les

Hollandais et les Suédois, leurs voisins, attendaient chez eux la visite des chasseurs attirés par la traite. Les uns faisaient tous les sacrifices de voyage, risques de vie, fatigues et dépenses d'argent, les autres voyaient tranquillement venir et profitaient de tout. Entre les deux genres, le Sauvage ne distinguait guère et il se tenait sur la réserve. Aussi, dès que le Hollandais avait excité l'imagination de l'homme des bois contre le Français, s'il survenait quelque chose comme une crise, un moment de péril, une cause d'appréhension, c'était le Français qui en ressentait les effets, parce qu'il se trouvait au centre même des peuplades ainsi remuées. Il y avait gloire et danger à vivre au lac Simcoe. Il y avait profit et quiétude à demeurer sur l'Hudson. Le caractère chevaleresque des Français a offert, ici comme en Europe, un contraste frappant avec les habitudes des autres peuples.

II

Ce qui a manqué aux premiers missionnaires de l'Acadie, des bords du Saint-Laurent et des grands lacs, c'est d'abord l'aide de leurs compatriotes et, de plus, l'exacte compréhension des procédés à employer dans l'oeuvre d'évangélisation. Les historiens se contentent presque tous de l'examen des apparences et ils en concluent que les missions, étant peu ou point supportées par la mère-patrie, devaient nécessairement produire un maigre résultat. C'est indiquer la maladie sans remonter à la cause.

Reprenons les choses de loin. Avec de Monts et Champlain arrivèrent en Acadie (1604) cent vingt hommes, levés dans les faubourgs des villes, c'est-à-dire tous incapables de se procurer par eux-mêmes quoi que ce fût dans un pays sauvage. Ne sachant ni bûcher du bois, ni chasser, ni pêcher, habil-

lés à la légère, ignorant jusqu'à l'art de faire cuire leurs aliments, ils débarquèrent avec eux du lard salé, du biscuit, de la farine, des pois et ne surent jamais se procurer de venaison, de légumes ou de poisson. Les froids de l'hiver, la famine, le scorbut en firent mourir trente-six. Au printemps, il n'en restait que onze valides. Ceux-là, remarque le Père Biard, étaient "des chasseurs qui, en gaillards compagnons, aimaient mieux la picorée (chercher leur nourriture) que l'air du foyer, et battre (pêcher) un étang que de se renverser paresseusement dans un lit; ou, encore, pétrir les neiges (à la raquette) en abattant le gibier, que non pas de deviser de Paris et de ses rôtisseurs auprès du feu". Marc Lescarbot écrit à ce sujet qu'il "trouverait bon l'usage des poêles tels qu'ils sont en Allemagne, au moyen desquels ils ne sentent point l'hiver".

Est-ce croyable? Avoir sous la main de l'eau fraîche, des arbres, du gibier, du poisson, le tout en abondance et ne pas savoir s'en servir! Ces faits nous montrent où s'étaient recrutés les hommes de de Monts. La majorité d'entre eux n'avaient connu que les villes où l'on gagnait alors trente sous par jour (valant \$1.50 de notre monnaie) qui s'en allaient chez l'épicier, le boucher, le mercier, le boulanger. Ils ignoraient tout le reste de la vie pratique. L'initiative, si familière aux populations de la campagne, leur faisait complètement défaut. A Québec, en 1629, cet état de choses n'avait pas varié.

Chauvin, entrepreneur de traite, débarqua seize hommes à Tadoussac en 1599 et les y laissa pour retourner en France, comptant les retrouver au printemps. Mais lorsqu'il revint tous étaient morts de froid et de faim.

C'est Pontgravé qui, vers 1625, conseilla aux hivernants de Québec de couper du bois dans la forêt voisine, de le faire sécher durant la belle saison, afin de s'en servir l'hiver pour

faire un feu qui réchauffe. “ Le froid est parfois si violent, disait un missionnaire, que nous entendons les arbres se fendre dans le bois et, en se fendant, faire un bruit comme des armes à feu. Il m’est arrivé qu’en écrivant, fort près d’un grand feu, mon encre se gelait et, par nécessité, il fallait mettre un réchaud plein de charbons ardents proche de mon écritoire, autrement j’eusse trouvé de la glace noire au lieu de l’encre. ”

Charlevoix écrivait en 1720 : “ Le Canada n’enrichit point la France ; c’est une plainte aussi ancienne que la colonie, et elle n’est pas sans fondement. ” Quoi d’étonnant à cela ? On n’avait cherché, jusqu’à ce moment — et l’on ne se départit jamais de ce faux système — qu’à ramasser des pelleteries. Les idées de Champlain, si justes et si praticables, étaient repoussées par tous les Français. La France ne sait pas coloniser. Elle ne vise qu’à la récolte immédiate de certains articles de négoce. Le Canada s’est fondé contre les intentions des rois, des ministres de la couronne et des marchands. Le cultivateur a tout fait, sans l’aide des autorités.

Charlevoix résume très bien les opérations accomplies de 1535 à 1720 : “ On ne trouve point d’habitations riches dans cette colonie. Est-ce la faute du pays et n’y a-t-il pas beaucoup de celle des premiers colons ? C’est sur quoi je vais tâcher de vous mettre à même de prononcer. La première source du malheur des provinces qu’on a honorées du beau nom de Nouvelle-France est le bruit qui se répandit d’abord dans le royaume qu’elles n’avaient point de mines (or ou autres matières précieuses). On ne fit pas assez d’attention que le plus grand avantage qu’on puisse retirer d’une colonie est l’augmentation du commerce ; que, pour parvenir à ce dessein, il faut faire des peuplades ; que ces peuplades se font peu à peu et sans qu’il y paraisse dans un royaume tel que la

France (sans le dépeupler) ; et que les deux seuls objets qui se présentèrent d'abord, dans le Canada et dans l'Acadie, je veux dire la pelleterie et la pêche, demandaient que ces pays fussent peuplés. ”

Voilà la note juste : colonisation pour commencer, le reste vient par surcroît. Si la plupart des écrivains, au lieu de célébrer la course aux fourrures et les découvertes qui en résultaient — et qui retardèrent constamment la marche de la colonie — avaient censuré la fausse conduite de l'administration, nous n'aurions pas tant de livres si étrangement conçus, si insupportables, si opposés au sens commun, et la Nouvelle-France se serait moqué de toutes les tentatives de conquête. “ Jamais peut-être le génie (le caractère) de notre nation n'a mieux (ou plus mal) paru qu'à ce sujet ”, ajoute Charlevoix.

Le génie anglais, plus pratique, vise tout d'abord à assurer les ressources de l'avenir. Le Français, moins soucieux des oeuvres de longue haleine, n'établit que des comptoirs de traite pour râfler les profits du moment.

III

Par une illusion fort naturelle à l'âme enthousiaste des missionnaires, on s'imaginait que les Sauvages ne se le feraient pas dire deux fois pour devenir chrétiens, et l'on parlait, en toute confiance, sans préparatifs suffisants. Aussi la surprise et le désappointement d'un grand nombre étaient-ils extrêmes lorsqu'ils s'apercevaient que les indigènes ne ressemblaient en rien à l'image qu'on s'en était formée.

Nous avons lieu de nous étonner à notre tour, non pas précisément de cette première déception, mais en voyant l'erreur dans laquelle on persista. Aucun ne semble avoir eu le

dessein d'un nouveau plan, adapté aux circonstances de lieux et de personnes. C'est pour avoir été invariables dans leurs procédés enfantins que les Français n'ont pas fondé une colonie solide et n'ont pas civilisé les Sauvages. Ils ont seulement gagné l'amitié de ceux-ci par leur camaraderie.

Le roi de France et ses conseillers, les gouverneurs du Canada, et leur entourage ne comprirent pas qu'il est impossible de transformer les Sauvages du jour au lendemain. Il faut pour y parvenir un long travail — deux ou trois générations — et encore doit-on savoir profiter de leurs misères dans toutes les occasions où le besoin les rapproche de nous. Après trois quarts de siècle d'entreprises avortées, Louis XIV en était à répéter naïvement, comme ses prédécesseurs : " Je ne suis pas satisfait. Comment ! tant d'argent dépensé, tant d'efforts restés inutiles ! Les Iroquois ne parlent pas français, ils ne sont pas chrétiens ! " Et il se désintéressa de la colonie du Bas-Canada, des missions et de tout. Les Iroquois, libres dans leur pays, vivant grassement, conquérant les nations autour d'eux, ne se faisaient pas chrétiens et ne parlaient pas français — est-on assez bête de s'occuper des colonies ?

M. l'abbé Maurault (*Histoire des Abénakis*, p. 39) fait observer que les Sauvages de la Nouvelle-Angleterre apprenaient aisément la langue anglaise. Chez nous, les seuls qui ont appris le français étaient des réfugiés, des débris hurons ou algonquins, chassés par la guerre, la famine, les maladies.

Dans l'ardeur de leur foi et de leur générosité apostoliques, prévenus aussi de l'idée que les Sauvages s'empresseraient de se jeter dans leurs bras, les premiers missionnaires de l'Acadie ne songèrent pas à se préparer suffisamment contre les éventualités d'une entreprise sans précédent. Ils partirent oubliant jusqu'à leurs habits d'hiver — comptant que là où vit l'homme de la nature là aussi peut vivre l'Européen.

C'est en 1604 que cet idéal fut atteint en sens contraire par un prêtre nommé Aubry. Six ans plus tard, un autre ecclésiastique appelé Fléché tenta pareillement l'aventure. Tous deux se convainquirent par expérience que non seulement les indigènes ne venaient pas à eux, mais que ces pauvres misérables mouraient de faim dans leurs poétiques domaines de la forêt.

MM. Aubry et Fléché annoncèrent donc que, sans la connaissance de la langue du pays, on ne se fait pas comprendre des gens. Mais personne ne semble avoir attaché d'importance à cette objection. Ils déclarèrent aussi que, pour résister au froid intense de ces régions, il faut des logements bien clos et des vêtements étoffés. Mais on traita ces deux points comme de pures bagatelles. Ensuite, pour subsister uniquement de provisions apportées de France, il fallait, au moins, que ces victuailles arrivassent à temps régulier et toujours en quantité et qualité suffisantes, ce qui était presque impossible. Alors, on devait se résoudre à vivre, comme les bêtes des bois, de bourgeons et de racines. Ceci passa inaperçu. Trente ans plus tard, à Québec, on mourait de faim faute des arrivages de France, mais on se gardait bien de cultiver cette terre promise du Canada, trop barbare pour féconder le blé et les légumes de la civilisation! — du moins on se l'imaginait...

La fierté du Sauvage est grande. Dès le premier jour, il conçut du mépris pour ces hommes qui semblaient ne rien entendre de tout ce qui lui était familier, qui ne parlaient pas sa langue, se laissaient mourir de faim à côté des rivières poissonneuses, des forêts remplies de gibier et ne pouvaient se contenter d'une cabane comme tout bon fils de la nature.

L'inexpérience, autant que la privation des choses indispensables, contribua à perdre les missionnaires dans l'esprit des Sauvages, qui, d'ailleurs, étaient absolument inaptes à

pénétrer la noblesse de leurs motifs et à apprécier la grandeur du dévouement de ces âmes d'élite. Ils n'en voyaient que les côtés défectueux, dûs à l'insuffisante organisation de l'entreprise.

L'important était d'aviser à un changement de système, Mais comme nul en France ne se faisait une idée exacte des conditions et des nécessités de ce milieu, les misères, les déboires, les sacrifices inutiles continuèrent à se succéder.

Ne nous trompons pas, cependant. Si les missionnaires étaient victimes de fausses conceptions, bien souvent les chefs de colonie eux-mêmes échouaient pareillement et pour les mêmes causes. L'erreur était générale. Elle le fut bien longtemps. Elle exista tant que dura le régime français.

Les promoteurs des découvertes et du trafic des pelleteries, les bienfaiteurs des missions évangéliques ont écoulé, dans ces trois formes d'activité, assez d'argent pour faire vivoter leurs entreprises. Mais tout cela fut sans résultat pratique et durable. Plus tard, on a recommencé des colonies, refait des missions, toujours selon les mêmes méthodes, n'ayant rien appris du passé et marchant encore à tâtons.

Lorsque, à l'automne de 1610, on fit des arrangements pour envoyer cette fois des Jésuites aux missions de l'Acadie, les Pères Biard et Masse s'embarquèrent littéralement à la grâce de Dieu. Ils apportaient quelques petits présents pour les chefs sauvages, mais eux-mêmes n'avaient que les habits de tous les jours et ne pouvaient compter sur aucun logement convenable pour la saison d'hiver ! Ils allaient cependant entrer dans un pays où il n'y avait ni culture, ni élevage, ni à plus forte raison un seul des aménagements de la vie civilisée. Il faut lire le récit de leurs souffrances au cours des années 1611-1613 !

A part le baptême des enfants à l'article de la mort, ils durent se résigner à ne rien faire, tout en subissant la famine et les rigueurs du climat. L'histoire s'est contenté de dire que, en 1613, le virginien Argall détruisit la mission de Saint-Sauveur et que tout fut arrêté par cette catastrophe. La mission aurait pu être transportée ailleurs si la base eut existé dans le voisinage, mais elle était à mille lieues de distance. C'est en Acadie qu'il fallait créer des ressources pour les avoir sous la main et les employer selon le besoin. Commencer par se procurer sur place la nourriture, puis construire un fort, des demeures commodes, spacieuses, que les Français apprécieraient et que les Sauvages aimeraient à visiter, apprendre la langue avant de hasarder la prédication, initier quelques chefs, les plus voisins, aux coutumes civilisées, procéder pas à pas, avec mesure, allant d'un progrès à un autre — voilà la règle de conduite qu'il convenait d'adopter. Mais nul ne paraît s'être rendu compte de cette chose si simple, et tous agissaient aveuglément d'après un semblant de système élaboré par ceux qui connaissaient le moins la situation du pays. Le Père Biard fait exception, car il parle comme un sage qui a des vues très claires. Champlain et lui se ressemblent en cela. Leurs écrits restent pour nous édifier et honorer leur mémoire.

Les Sauvages se rendaient compte également de l'état de pénurie de ces étrangers. Loin de les plaindre, ils s'en moquaient. Si vous ne manifestez pas votre supériorité sur ces primitifs, ils n'auront aucune estime pour vous. Ce n'est donc pas en périssant de faim et de froid sur les côtes de l'Acadie que l'on pouvait espérer de transformer les aborigènes.

Depuis deux ans l'Acadie était abandonnée, lorsque Champlain amena (1615), au poste de Québec, trois Frères Récollets pour s'occuper de la conversion des Sauvages. Le résultat

fut le même. Lorsque survinrent les Anglais (1629) rien de durable n'avait été fait. Il n'y avait pas de Sauvages instruits, parce que l'on n'avait pas encore eu recours à des moyens efficaces pour cela. Les religieux s'imposaient des fatigues inouïes, sans autre avantage que le mérite de servir Dieu. La colonie agricole était à naître. Une affreuse misère paralysait tous les efforts de Champlain. Les directeurs de l'entreprise — par delà l'Atlantique — faisant la sourde oreille aux représentations, ne pourvoyaient le poste que le moins possible.

Le mode qui a toujours dominé dans les écrits des historiens consiste à décrire les travaux des missionnaires sans jamais se demander à quoi ils ont abouti. Car enfin, c'est pour atteindre un but qu'agissaient ces hommes. Ont-ils atteint ce but? Nous savons bien que non. En ce cas, d'où provenait leur mécompte? De ce que l'on persistait à ne leur fournir que des moyens illusoires. Les prêtres pouvaient à peine se rencontrer avec les Sauvages une ou deux fois par année au temps de la traite. Aussi voyons-nous qu'il était hors de question de les catéchiser. Au Canada, comme en Acadie, on se bornait à baptiser les enfants mourants.

(À SUIVRE)

Benjamin SULTE.

A travers les faits et les oeuvres

La situation militaire. — Les événements de Russie. — Guerre civile ; discordes intestines. — En Angleterre. — Un discours de Lloyd-George. — La marotte démocratique. — La convention irlandaise. — Pronostics favorables de sir Horace Plunkett. — Une crise ministérielle en France. — Démission du ministère Ribot. — Un cabinet Painlevé. — La réponse de M. Wilson à la note pontificale. — Un réquisitoire contre l'Allemagne. — Attitude extraordinaire. — M. Wilson ne veut pas traiter avec les gouvernements. — Enormité diplomatique. — Les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche. — Prorogation de notre session fédérale. — La question de la conscription. — Les opinions en présence.

DURANT les dernières semaines, les opérations militaires ont apporté peu de changement à la situation. Sur le front oriental les Russes ont continué à reculer devant la puissante offensive allemande. Ils ont dû évacuer Riga, qui est tombée au pouvoir de l'ennemi, et celui-ci s'est avancé en Livonie à la poursuite des troupes moscovites en déroute. Cependant, ces dernières semblent s'être ralliées, depuis quelques jours, et opposent actuellement aux envahisseurs une résistance plus efficace. Naturellement les crises politiques et les dissensions intestines, dont nous parlerons tout à l'heure, affectent désastreusement la défense russe.

Sur le front occidental, les Anglais viennent de frapper un nouveau coup. Après une préparation d'artillerie intense, ils ont attaqué les lignes allemandes, au sud-est d'Ypres, sur une étendue de dix milles. Les rapports officiels annoncent

que les troupes britanniques ont conquis des positions importantes, fait un grand nombre de prisonniers, et infligé aux Allemands de lourdes pertes. En Champagne plusieurs attaques de l'ennemi contre les lignes françaises ont complètement échoué. Sur la frontière autrichienne les Italiens ont continué à remporter des succès appréciables. Au résumé, tout compte fait, on peut dire que les belligérants sont restés dans le *statu quo*.

* * *

L'été de 1917, le quatrième de la guerre, s'achève, et les Alliés n'ont pu porter aux empires du Centre les coups décisifs qu'ils espéraient frapper. La pierre d'achoppement a été l'effondrement russe. La révolution, saluée avec un si naïf enthousiasme, ou un tel excès d'allégresse diplomatique, par les hommes d'Etat anglais et français, a profondément modifié la situation militaire au profit de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce qu'on devait prévoir est arrivé. Le renversement du régime impérial en pleine guerre a déchaîné le conflit des factions, ouvert la porte à l'anarchie, à la désorganisation et à l'indiscipline. L'esprit révolutionnaire a envahi l'armée et exercé sur elle son action dissolvante. A l'heure actuelle, après six mois de régime démocratique, la Russie est encore en proie aux discordes intestines et se voit sans cesse menacée de la guerre civile. Le gouvernement provisoire, dont le chef est le socialiste Kerensky, vient à peine de triompher d'une insurrection militaire extrêmement périlleuse. Pendant qu'il travaillait péniblement à se réorganiser, après une crise provoquée par les partis extrêmes, le général Korniloff, dont le prestige militaire était considérable, par suite de ses victoires en Galicie, s'est révolté contre ceux qui détiennent le pouvoir à Saint-Petersbourg, et a marché sur la capitale pour

y introniser une nouvelle administration. Il a lancé une proclamation où se lisaient ces lignes : " Russes, notre grande patrie périt. Sous la pression de la majorité bolsheviki des conseils, le gouvernement agit dans un accord complet avec les plans de l'état-major général allemand. La conscience du péril imminent de la patrie me force, à cette heure menaçante, de faire appel à tous les Russes pour sauver la patrie en voie de périr. Que tous ceux qui ont un coeur russe dans la poitrine, que tous ceux qui croient en Dieu, accourent au temple et prient Dieu d'accomplir un grand miracle, le miracle du salut du pays. Moi, général Korniloff, fils de paysan et cosaque, je déclare à tous que je n'exige rien pour moi, sauf le salut de la puissante Russie, et je jure de conduire le peuple sur le chemin de la victoire, à une assemblée constituante, au cours de laquelle la nation décidera de son propre sort et choisira l'organisation de sa propre vie politique. " Cependant, en face de cette révolte, qui pouvait avoir de si grands résultats, Kerensky, dont l'énergie et le courage sont indéniables, a pris des mesures vigoureuses. Il a destitué le général Korniloff, et envoyé contre lui le général Alexieff, nommé commandant en chef des armées moscovites. Bientôt le général insurgé s'est vu abandonné par quelques-uns des corps qui l'avaient d'abord suivi. Il a été arrêté dans sa marche, enveloppé par des forces supérieures, et finalement il a été forcé de se rendre. Le premier résultat de cette tentative de *pronunciamento* a été la proclamation formelle de la république en Russie. Le gouvernement provisoire a lancé le manifeste suivant : "La rébellion du général Korniloff a été réprimée. Mais cela a créé une grande confusion et grand est le péril qui menace encore la patrie et sa liberté. Tenant pour nécessaire de mettre fin au caractère indéfini de l'organisation de l'Etat, se rappelant l'approbation unanime et enthousiaste qui a accueilli l'idée de république exprimée à la conférence

de Moscou, le gouvernement provisoire déclare que la forme de gouvernement qui constituera désormais le régime de l'Etat russe sera la république, et il proclame la Russie une république, par la présente. ”

Ce manifeste était signé: “ Kerensky, ministre et président. ” On s'est demandé ce que cela signifiait. Il est probable que cette formule a pour objet de désigner M. Kerensky comme président du ministère. Il ne saurait être question pour lui de se proclamer de son autorité privée, ou de celle de ses collègues, président de la république. Le gouvernement provisoire a ensuite décrété que toutes les affaires de l'Etat seraient confiées à cinq ministres. Voici le texte du communiqué officiel à ce sujet : “ En attendant la formation définitive d'un cabinet et vu les circonstances extraordinaires actuelles, toutes les affaires de l'Etat ont été confiées à M. Kerensky, premier ministre; à M. Terestchenko, ministre des affaires étrangères; au général Verkhovsky, ministre de la guerre; à l'amiral Verdervski, ministre de la marine; et à M. Nikitin, ministre des postes et des télégraphes. ” Les dépêches annoncent en même temps que les élections pour l'assemblée constituante sont de nouveau ajournées, parce que le travail d'organisation dans tout le pays n'est pas encore achevé. Elles sont fixées au 12 novembre, et les députés devront se réunir le 28 novembre.

Une observation s'impose. L'assemblée constituante, élue soi-disant pour décider quel sera le nouveau régime de la Russie, va se trouver en face d'un fait accompli quant à la forme même de ce régime. Le gouvernement provisoire a proclamé la république, et il a ainsi tranché la question qui, normalement, devait être le principal objet des délibérations et de la décision souveraine de l'assemblée constituante. Qu'est-ce qu'une assemblée constituante à qui l'on dérobe d'avance le principe constitutif du gouvernement qu'il s'agit d'instituer? Les hom-

mes qui dirigent en ce moment la Russie nous font vraiment assister à de singuliers spectacles.

* * *

Leurs agissements et le chaos dans lequel ils se débattent semblent avoir ramené le premier ministre britannique à une appréciation moins aveuglément optimiste de la situation russe. Dans un discours qu'il a fait récemment à Birkhead, M. Lloyd George a prononcé ces paroles : " Les nouvelles de Russie ne sont pas bonnes, depuis quelques jours. Quand la révolution a éclaté, je pensais que cela aurait pour résultat de retarder la victoire, mais je comptais sur un rétablissement plus prompt. Toutefois, nous devons tous faire preuve de patience. Les chefs de la Russie sont des hommes braves et patriotes. Ils savent que l'effort allemand dans la région de Riga affecte le sort de la révolution, dont ils chercheront à défendre de leur mieux les fruits. Sous le feu de l'ennemi, les chefs moscovites réparent la machine qui s'est brisée, et j'ai confiance qu'en fin de compte ils réussiront. Ce qui me préoccupe le plus, ce n'est pas l'effet que la déconfiture de la Russie produira sur la guerre, mais l'effet nuisible qu'elle aura pour la cause de la démocratie dans le monde. "

Ici nous demandons la permission d'exprimer notre étonnement. La dernière phrase du premier ministre nous paraît surprenante à l'extrême. Nous confessons candidement qu'à nos yeux l'issue de la terrible guerre où nous sommes engagés semble d'une importance plus angoissante que la répercussion possible de la révolution russe sur les destins de la démocratie dans le monde. Conjurons d'abord l'effroyable péril de la domination germanique, et laissons à la démocratie mondiale le soin de régler ensuite ses comptes avec la démocratie russe.

Détournant ses regards du front oriental, M. Lloyd George a déclaré que partout ailleurs la situation est bonne pour les Alliés. " Si sombres que soient les nuages sur le ciel russe, a-t-il dit, le soleil éclaire les drapeaux des Alliés sur tous les autres fronts. L'Allemagne peut se vanter de ses victoires, sur le front oriental, contre un ennemi qui ne résiste pas, mais elle reçoit la réplique dans les succès des Alliés, dans l'ouest, en particulier dans les récents succès des Italiens. Les Etats-Unis, qui sont maintenant entrés dans le conflit, n'ont jamais connu la défaite et, cette fois encore, avec leurs alliés, ils triompheront de leur ennemi. Pour toutes ces raisons, je vous demande d'être résolu. Il y a peut-être encore plusieurs chemins rocailleux à monter, mais nous les monterons. Notre chemin est peut-être taché de sang, mais nous atteindrons les hauteurs. "

Le premier ministre a aussi affirmé l'exactitude des chiffres donnés par lui dans un discours antérieur au sujet de la guerre sous-marine. Ces chiffres sont incontestables, et ils doivent mettre un terme aux espérances allemandes.

La politique proprement dite chôme actuellement en Angleterre. Et pendant ce temps la convention irlandaise poursuit assidûment ses travaux. Son président, sir Horace Plunkett, écrivait récemment une lettre dont certains passages ont été rendus publics. Elle est de nature à faire espérer une solution favorable. " Le mode de procédure que nous avons adopté, dit sir Horace Plunkett, s'il offre le seul espoir d'arriver à régler la question irlandaise d'une manière durable, requerra nécessairement beaucoup de temps pour y arriver. Nous prenons maintenant à tour de rôle tous les systèmes de gouvernement qui sont sérieusement proposés pour l'Irlande et nous avons d'admirables débats sur le pour et le contre de chacun d'eux. J'ai confiance que graduellement nous éliminerons tous ceux qui ont trop de restrictions, et nous commencerons

à édifier un système de gouvernement colonial autonome, en faisant les changements nécessaires. Les discours tenus à la convention se sont maintenus à un niveau étonnamment élevé. ”

Espérons que les pronostics du président de la convention irlandaise auront leur vérification dans les faits.

* * *

La France s'est encore payé le luxe d'une crise ministérielle. Il est difficile d'en préciser de loin les causes. La retraite forcée de M. Malvy, ministre de l'intérieur, en a été le premier incident. M. Ribot, après consultation, a cru opportun d'opérer un remaniement de son cabinet. Il a conséquemment donné sa démission, et a été immédiatement chargé par le président de reconstituer l'administration. Il s'est mis à l'oeuvre, mais s'est heurté au refus des socialistes de collaborer avec lui, ce qui entraînait la disparition de M. Albert Thomas comme ministre des munitions. Au premier moment, M. Ribot a cru pouvoir passer outre. Mais M. Painlevé, ministre de la guerre, l'a convaincu que c'était chose impossible, et alors il s'est désisté. Le président a fait appel à M. Painlevé lui-même, et ce dernier a accepté. Il avait d'abord réussi à constituer un ministère, mais à la dernière minute les représentants du parti socialiste, MM. Albert Thomas et Varenne, qui avaient été désignés comme chefs des services des munitions et de l'instruction publique, ont fait faux bond, et M. Painlevé a annoncé qu'il abandonnait la partie à son tour. Cependant le président Poincaré ayant insisté pour qu'il fit un nouvel effort, il y consentit et parvint à former un gouvernement dont voici la composition : Painlevé, premier ministre et ministre de la guerre ; Ribot, ministre des affaires étrangères ; Raoul Peret,

ministre de la justice; Jules Steeg, ministre de l'intérieur; C. Chaumet, ministre de la marine; Louis Loucheur, ministre des munitions; Louis Klotz, ministre des finances; René Besnard, ministre des colonies; Albert Claveille, ministre des transports; Daniel Vincent, ministre de l'instruction publique; André Besnard, ministre du travail; Etienne Clémentel, ministre du commerce; Fernand Daniel, ministre de l'agriculture; Maurice Long, ministre des subsistances; Franklin-Bouillon, ministre de propagande ou des missions à l'étranger. En outre, quatre ministres d'Etat sont membres du conseil de guerre; ce sont MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, Paul Doumer et Jean Dupuy. Il y a de plus onze sous-secrétaires d'Etat. C'est un personnel extrêmement nombreux: quinze ministres, quatre ministres d'Etat, et onze sous-secrétaires, soit une administration de trente membres. MM. René Viviani et Albert Thomas ne font pas partie de la nouvelle combinaison. En définitive les socialistes unifiés ont refusé d'accepter une représentation dans le cabinet, et M. Painlevé a formé son ministère sans eux, ce qu'il avait représenté comme impossible à M. Ribot, inconséquence, qui se rencontre souvent dans les crises politiques! Au dernier moment, les radicaux-socialistes ont failli faire échouer la constitution du nouveau cabinet en déclarant qu'ils s'opposaient à la nomination des ministres d'Etat et voulaient que leur président, M. Renault, fut ministre des finances. Par leur premier ultimatum ils entendaient surtout éliminer M. Barthou, qui n'est pas auprès d'eux *persona grata* depuis ses luttes contre M. Caillaux.

Les divers incidents de cette crise ne sont pas de nature à rehausser le lustre du parlementarisme. Un journal républicain, l'*Opinion*, déclarait, en les commentant: " Nos parlementaires ne le réalisent peut-être pas, mais ils jouent leur dernier atout. "

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avons longuement analysé et commenté la note du Souverain-Pontife aux gouvernements des nations belligérantes. La première réponse qu'elle ait reçue, réponse qu'on serait presque tentée de trouver hâtive, vu la gravité du sujet, a été celle du président des Etats-Unis. Elle est datée du 17 août, mais elle n'a été rendue publique que le 28 du même mois. Elle est signée par M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat, mais c'est le président qui l'a dictée. Il débute en rendant hommage aux sentiments et aux motifs du Saint-Père: " Tout coeur qui n'a pas été aveuglé et endurci par cette terrible guerre, dit-il, ne peut qu'être touché de l'émouvant appel de Sa Sainteté le pape, et ne peut qu'apprécier la dignité et la puissance des motifs humains et généreux qui l'ont inspiré et doit désirer ardemment que nous puissions suivre la voie vers la paix qu'il nous indique avec tant de persuasion. "

Cependant le président se demande si cette voie est la plus sûre. "Ce serait folie de la suivre, écrit-il, si elle ne doit pas, en fait, nous conduire au but qu'il propose. Notre réponse doit être appuyée sur la froide logique des faits et sur rien autre chose." Ce que Sa Sainteté souhaite, ce n'est pas une simple trêve, c'est une paix solide et durable. Il ne faut pas que l'effroyable cataclysme se renouvelle. Voilà la préoccupation qui doit primer toutes les autres.

Le président résume les propositions du Souverain-Pontife, que nos lecteurs connaissent. Puis il continue: " Il est manifeste qu'aucune partie de ce programme ne peut être exécutée avec succès à moins que le rétablissement du *statu quo* ne lui fournisse une base ferme et adéquate. L'objet de cette guerre est de délivrer les peuples du globe de la menace et de la puissance actuelles d'un

gigantesque établissement militaire dépendant d'un gouvernement irresponsable qui, après avoir secrètement fait le projet de dominer le monde, s'est voué à l'exécution de ce projet, sans tenir aucun compte ni des obligations sacrées des traités, ni des pratiques séculaires ou des principes si longtemps reconnus du droit et de l'honneur internationaux, qui a choisi son moment pour la guerre, qui a asséné son coup soudainement et avec férocité, qui n'a été arrêté par aucune barrière, soit de droit, soit de pitié, qui a baigné tout un continent non pas dans le sang des soldats seulement, mais aussi dans le sang innocent des femmes et des enfants, des faibles et des pauvres, et qui, maintenant, se trouve être l'ennemi arrêté, mais non vaincu, des quatre-cinquièmes du monde. ”

Ce formidable réquisitoire contre le gouvernement allemand est assurément justifié par les faits. L'histoire impartiale, nous en sommes convaincu, trouvera fondées toutes ces accusations, d'autant plus accablantes qu'elles sont portées par le chef d'une nation résolument neutre au début des hostilités, et maintenue persévéramment dans cette neutralité pendant plus de deux ans en dépit de multiples provocations.

Mais après avoir posé ces prémisses, M. Wilson exprime ses conclusions, et, nous devons déclarer qu'elles nous paraissent absolument extraordinaires. Le président tient *mordicus* à sa fameuse distinction entre le gouvernement et le peuple allemands, énoncée dans un document antérieur. La puissance malfaisante qu'il dénonce ce n'est pas le peuple allemand, c'est le maître absolu de ce peuple, c'est le kaiserisme, c'est le gouvernement impérial. Et il ne saurait être question, suivant lui, d'entamer des pourparlers pacifiques avec ce gouvernement. Il faut citer textuellement : “ Traiter avec ce pouvoir par le moyen de la paix, suivant le plan que propose Sa Sainteté le pape, ce serait, à notre avis, lui permettre de renouveler sa puissance et de reprendre la suite de son

projet. Cela rendrait nécessaire la création d'une coalition permanente de nations hostiles contre le peuple allemand, qui est son instrument. Cela comporterait l'abandon de la nouvelle Russie aux intrigues, aux multiples et subtiles interventions et à une contre-révolution certaine que tenteraient les malignes influences auxquelles le gouvernement allemand a, en ces derniers temps, habitué le monde. La paix peut-elle être fondée sur le rétablissement de sa puissance, ou sur une parole d'honneur qu'il pourrait donner dans un traité de paix et de règlement général?... Donc, la pierre de touche de tout projet de paix est celle-ci : est-il fondé sur la bonne foi de tous les peuples qu'il intéresse, ou seulement sur la parole d'un gouvernement intrigant et ambitieux, d'un côté, ayant en face de lui un groupe de peuples libres? Ceci est une épreuve qui va à la racine même du sujet, et c'est ce que nous allons appliquer... Nous ne pouvons prendre la parole des gouvernants actuels de l'Allemagne comme garantie de quoi que ce soit de durable, à moins qu'elle ne soit complètement appuyée sur une manifestation concluante de la volonté et de la détermination du peuple allemand lui-même, cette manifestation devant être telle que les autres nations du monde puissent être justifiées de l'accepter. Sans cette garantie, tout traité, tout règlement, toute convention de désarmement, tout engagement d'accepter l'arbitrage au lieu du recours à la force, toute rectification de frontière, toute reconstitution de petites nations, si c'est le gouvernement allemand qui les signe, seront pour toute autre nation absolument inacceptables. Il nous faut attendre une nouvelle manifestation de la volonté et des vues des grands peuples des empires centraux. Dieu veuille qu'elle se produise bientôt et de telle sorte qu'elle fasse renaitre la confiance de tous les peuples dans la bonne foi des nations et dans la possibilité d'une paix scellée par des engagements. "

Ainsi donc, c'est clair et catégorique, le président des Etats-Unis déclare au pape qu'il ne peut être question de paix, de négociation avec les gouvernements actuels de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est avec les peuples allemands seuls — nous sommes surpris qu'il n'ait pas prononcé le grand mot de " démocratie " — que M. Wilson entend traiter ! D'ailleurs si le mot n'y est pas, la pensée est nettement exprimée. Arrière les gouvernements, la parole est aux démocraties ! Nous avouons que, venant du chef responsable d'un grand pays, cela nous renverse. Comment ! Le gouvernement des Etats-Unis déclare qu'il refuse de parler de paix, qu'il poursuivra implacablement la guerre tant qu'il n'y aura pas eu un changement de régime, soyons précis, tant qu'il n'y aura pas eu de révolution en Allemagne et en Autriche ! On reste confondu devant une telle énormité diplomatique.

Et s'il n'y a pas de changement, s'il n'y a pas de révolution, si, comme nous le croyons, le peuple allemand, y compris la majorité des socialistes, se tient solidaire de son gouvernement, uni à lui par le lien tout-puissant de l'orgueil et de la passion patriotiques, alors, il faudra continuer indéfiniment la guerre, se battre sur terre, sur mer, sous les flots et dans les airs, pendant cinq ans, sept ans, dix ans, parce que M. Wilson ne voudra pas mettre sa signature à côté de celle de Guillaume d'Allemagne et de Charles d'Autriche ! C'est insensé, qu'on nous passe l'expression. Et nous concevons qu'au Vatican on ait été surpris de la réponse de M. Wilson. On a dû l'être d'autant plus que, sur plusieurs points, les idées du président se rapprochent étonnamment de celles du pape, comme l'a fait remarquer l'*Osservatore Romano*. Qu'on lise, par exemple, ce passage de la note présidentielle : " Les vues des Etats-Unis dans cette guerre sont connues du monde entier, de tous les peuples à qui on a permis à la vérité de parvenir. Il n'est pas besoin de les énoncer de nouveau. Nous

ne recherchons aucun avantage matériel d'aucune sorte. Nous croyons que les maux intolérables causés dans cette guerre par le pouvoir brutal et furieux du gouvernement impérial allemand doivent être réparés, non pas aux dépens de la souveraineté d'un seul peuple, mais plutôt en revendiquant pour eux la souveraineté, aussi bien pour ceux qui sont faibles que pour ceux qui sont forts. Les indemnités imposées en punition de dommages, le démembrement des empires, l'établissement de ligues économiques égoïstes et exclusives, nous considérons tout cela comme inopportun et, en fin de compte, plus que futile. Et cela ne peut être la base convenable de toute sorte de paix, ni surtout d'une paix durable. Cette paix doit être établie sur la justice, l'équité et les droits communs de l'humanité." Quand on relit la note pontificale, on constate une grande analogie entre certains passages qui s'y rencontrent et ce texte de M. Wilson. Le pape et le président semblent spécialement du même avis relativement à la question des indemnités. Mais évidemment il ne pouvait entrer dans l'esprit du Souverain-Pontife de faire appel à la révolution pour mettre fin à la guerre internationale.

Nous émettons le voeu que les gouvernements alliés émettent, dans leur réponse au pape, de commettre le même impaire que M. Wilson. Cela ne pourrait les conduire qu'à une humiliante inconséquence quand le moment de traiter sera venu.

Moins hâtifs que le gouvernement américain, mais plus prompts que les Alliés, les empires du Centre ont répondu presque en même temps à la note du Saint-Père. L'empereur d'Autriche a signé lui-même celle du gouvernement austro-hongrois. Le chancelier Michaelis a signé pour Guillaume II celle de l'Allemagne. Les deux documents, de ton très respectueux et très sympathique au Saint-Père, sont rédigés de propos délibéré en termes généraux et imprécis. Ils se rallient au désir exprimé par Benoît XV du rétablissement

de la paix. Ils adhèrent à l'idée du pape relativement aux relations futures des peuples, à la substitution du droit à la force, à l'institution de l'arbitrage obligatoire qui conduirait à la diminution simultanée des armements. Ils expriment l'espoir que l'intervention du Souverain-Pontife pourra préparer les voies aux négociations préliminaires d'une paix durable. L'une et l'autre note, l'allemande et l'autrichienne, ne sortent pas des généralités et évitent assez naturellement de se compromettre quant aux détails du programme indiqué par le pape. La lettre de l'empereur d'Autriche est particulièrement respectueuse.

En somme les réponses des empires du Centre indiquent que ces derniers seraient très disposés à faire la paix en ce moment. Et cela se conçoit. Car ils ne peuvent que perdre au délai. A l'heure actuelle, il semble bien qu'inévitablement, si l'on s'en rapporte aux leçons du passé, à l'expérience des guerres et des négociations dont est pleine l'histoire de l'Europe, la paix serait plutôt austro-allemande que franco-anglaise. Et c'est sans doute ce qui retardera le dénouement.

Cependant il nous paraît qu'insensiblement il se rapproche. Nous croyons que l'effort généreux du Saint-Père n'aura pas été stérile. Suivant nos pauvres calculs humains — hélas ! très bornés — quelques victoires françaises et anglaises sur le front occidental et un nouveau recul allemand hâteraient la fin du drame sanglant dont les péripéties se déroulent depuis le mois d'août 1914.

* * *

Notre session fédérale s'est terminée le 21 septembre courant. Elle a duré plus de huit mois, et on la signale comme la plus longue de notre histoire parlementaire. Elle restera aussi comme l'une des plus mémorables par la gravité des

questions qui y ont été débattues et décidées. Durant ces dernières semaines, le bill de conscription, adopté à la chambre des communes par une majorité considérable, l'a été au sénat par une majorité plus forte que le gouvernement ne s'y attendait. Sur cette question les liens de parti se sont relâchés. On a vu des conservateurs voter contre le cabinet et des libéraux en grand nombre voter pour la mesure ministérielle.

Cette question du service militaire obligatoire pour les fins de la guerre européenne a soulevé des controverses passionnées. En faveur de la conscription on a invoqué la grandeur du péril que court la liberté du monde, les conséquences dangereuses qui peuvent résulter d'un triomphe allemand pour l'empire britannique et le Canada en particulier, la nécessité de soutenir l'effort que nous avons fait jusqu'ici et de ne pas laisser sans secours les troupes que nous avons envoyées au front. Parmi les opposants à la conscription on distingue des nuances marquées. Les uns se déclarent hostiles en principe à la participation du Canada aux guerres européennes. Ils disent que le devoir des Canadiens, citoyens d'une colonie, se borne à la défense de leur territoire national et qu'on n'a pas le droit de les envoyer se battre sur des champs de bataille étrangers. Les autres ont, dès le début de la guerre, pris une attitude différente. Ils ont pensé que, dans cette crise mondiale provoquée par l'Allemagne, où le sort de la France, notre ancienne mère-patrie, et de l'Angleterre, notre métropole actuelle, avec qui nous avons tant d'intérêts communs, était en jeu, le Canada ne pouvait rester indifférent, ni se borner à manifester de loin ses sympathies et à encaisser des bénéfices à titre de fournisseur. Ils ont pensé qu'une situation extraordinaire et exceptionnelle nous imposait un devoir extraordinaire et exceptionnel, et que tout un ensemble de circonstances spéciales, sympathies anciennes, liens politiques pré-

sents, désir de concourir à la défense du droit, légitime souci de notre renommée, devait nous empêcher de rester à l'écart, surtout lorsque tout le reste de l'empire britannique s'ébranlait pour conjurer le péril germanique. Ils ont donc approuvé délibérément la participation active du Canada à la guerre actuelle, et l'envoi de soldats canadiens, enrôlés librement et volontairement, pour combattre, à côté des soldats de la France et de l'Angleterre, les hordes qui se ruiaient à la conquête de la domination universelle. Ce qu'ils ont cru, ils le croient encore. Ce qu'ils ont approuvé, ils ne cessent pas de l'approuver aujourd'hui. Mais ils estiment que notre effort doit avoir une limite raisonnable et que nous avons atteint cette limite. Ils tiennent pour incontestable qu'il y a une gradation dans les devoirs et que le nôtre n'est pas de la même nature ni de la même redoutable urgence que celui dont l'effroyable cataclysme impose à la France d'abord et à l'Angleterre ensuite la sanglante obligation. Ils pensent qu'une petite nation de sept millions d'hommes, après avoir envoyé 425 000 soldats se battre pour la justice à trois mille milles de leur patrie, après avoir accru sa dette de 600 millions, après avoir expédié là-bas des vivres, des munitions, des vêtements, des secours de toute espèce, ne saurait être accusée de ne pas faire sa part. Ils sont persuadés que notre population, nos ressources, notre situation économique nous interdisent de pratiquer encore une coupe de 100 000 hommes dans la virilité nationale. Ils soutiennent que la mesure de conscription, cette main mise violente sur la jeunesse canadienne, contraire à nos traditions, à notre mentalité, à nos moeurs, à l'esprit de nos institutions, et non exigée par les circonstances, est excessive, inopportune, funeste aux intérêts vitaux de notre peuple. Et ils déplorent qu'en voulant aller aux extrêmes, en dépassant la limite de l'effort rationnel, en imposant une loi de coercition, en violentant sans nécessité réelle la liberté

du citoyen, on porte atteinte à l'union nationale, on provoque les dissensions et la discorde, on compromet notre avenir.

Il ne nous appartient pas de nous ériger ici en juge du débat. Nous sommes convaincu que, de part et d'autre, il peut y avoir de la sincérité, de la conviction, en même temps que de l'illusion, de l'exagération, du parti-pris et de l'outrance. Ce qui est certain, c'est que la Providence, dans ses impénétrables desseins, a infligé à la nation canadienne une cruelle épreuve en soulevant ce problème angoissant. Puisse-t-elle nous le faire trancher sans désastre, et inspirer aux Canadiens de toutes les races assez de clairvoyance, de calme, de fermeté, de sagesse et de dévouement au bien public, pour en conjurer les effets !

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 septembre 1917.